

1 MILLION D'EMPLOIS

... C'EST POSSIBLE !



LES PROPOSITIONS DU MEDEF

1 MILLION D'EMPLOIS SUPPLEMENTAIRES EN 5 ANS
...C'EST POSSIBLE !

Comment relancer la dynamique de création
d'emplois en France ?

Quels activateurs possibles de croissance ?

Les propositions du MEDEF
Document d'échange et de débat

www.1milliondemplois.fr
#1Million

Septembre 2014

Table des matières

Avant-propos de Pierre Gattaz	7
La stratégie du MEDEF pour la croissance et l'emploi	13
Quelle ambition collective pour notre pays ?	17
1 million d'emplois supplémentaires en 5 ans	21
Un projet en 4 axes	26
- Axe 1 - Engager un nouveau dialogue économique et social et réformer notre marché du travail	27
- Axe 2 - Améliorer la compétitivité coût des entreprises	43
- Axe 3 - Favoriser l'investissement pour la croissance	57
- Axe 4 - Utiliser des leviers court terme pour libérer des dynamiques de création d'emplois	65
En synthèse	85
Conclusion	89
Annexes	93

AVANT-PROPOS

La France souffre, il nous faut réagir vite et fort

Au regard de la situation économique et sociale de notre pays, dans la période de crise nationale qui est la nôtre, face aux périls que nous devons affronter, le temps de l'hésitation, de la tergiversation et des demi-mesures n'a plus lieu d'être.

Nous devons désormais élaborer et engager collectivement un projet global et cohérent de modernisation pour réformer en profondeur les structures économiques et sociales de notre pays, afin de l'adapter aux grandes transformations qui bouleversent depuis quarante ans le système mondial.

C'est tout le sens de l'action du MEDEF depuis un an, c'est ce que nous continuerons à faire dans les prochains mois, même si cela bouscule et dérange car il y va de l'avenir de notre pays.

Quatre convictions doivent guider nos réformes

La démarche de création d'emplois doit désormais être la priorité collective

Car le chômage est le pire des fléaux, c'est celui qui sape les fondements de notre société en aggravant les inégalités, en suscitant un profond sentiment d'injustice parmi nos concitoyens, et en favorisant le développement de la précarité et de l'insécurité. Le chômage est ainsi aujourd'hui la principale cause du pessimisme de nos concitoyens et de leur résignation. Avoir un emploi, ce

n'est pas simplement avoir un salaire ! C'est d'abord avoir un travail, une dignité et une existence sociale ; c'est aussi avoir une reconnaissance, des amis, des collègues et œuvrer pour la collectivité. Enfin, avoir un emploi c'est aussi exercer un métier, c'est-à-dire avoir une qualification, un savoir-faire, une compétence. C'est là tout l'enjeu auquel nous faisons face : recréer de l'emploi ; redonner un travail à chacune et à chacun ; développer l'employabilité des salariés, encourager leur mobilité et favoriser le passage du simple « travail » au « métier » qui nécessite un apprentissage ou une qualification ; développer les emplois à haute valeur ajoutée...

L'entreprise est le cœur et le moteur des sociétés modernes, elle doit être reconnue, défendue et promue

Toute politique publique économique se doit désormais de soutenir la compétitivité et la croissance des entreprises. Car l'entreprise est avant tout une communauté humaine, une aventure collective qui associe un chef d'entreprise, des salariés, des actionnaires et au-delà tout un réseau de fournisseurs, de clients, d'investisseurs, d'associations diverses. L'entreprise détient dans ses mains 80 % des remèdes aux maux du pays : celui du pouvoir d'achat et de la fierté ; celui du défi et de l'ambition commune ; celui de l'intégration sociale, de la réalisation personnelle et collective. C'est avant tout un lieu où l'on peut avoir un emploi et un métier donc une existence personnelle et sociale, en un mot, un avenir. De l'esprit d'entreprendre, des entrepreneurs et des entreprises viendront aussi l'essentiel des solutions aux défis qui nous font face en matière économique (investissement, production, commerce extérieur, industrie, croissance, etc.), en matière écologique (développement durable, changement climatique, pollution), en matière d'influence de notre pays sur la scène internationale (l'influence internationale d'un pays dépend de plus en plus de sa force économique) et en matière de service public (le financement de la sphère publique dépend directement de la richesse créée par les entreprises).

Le consensus économique et social doit être réinventé au profit de la croissance et de l'emploi

Un état providence qui nous oblige à dépenser beaucoup plus que nous ne gagnons et à financer le déficit par le seul accroissement de notre endettement, n'est plus soutenable. Cela conduit irrémédiablement au déclin de notre économie, à la spoliation des générations futures et à une perte d'influence sans précédent en Europe et dans le monde. Contrairement à ce que diront certains, il ne s'agit donc pas de « déconstruire » un « modèle » français qui protège les plus fragiles, mais de bâtir un « nouveau pacte économique et social pour l'avenir ». Il faut réinventer une méthode et des moyens d'action qui encouragent les plus audacieux, et les plus entrepreneurs, qui valorisent le rebond sans stigmatiser l'échec, et qui accompagnent les plus fragiles. Peut-on réellement continuer à fonctionner, malgré le changement d'époque, avec des institutions, des cadres idéologiques et des structures sociales et économiques hérités au mieux de l'après-guerre et au pire de l'Ancien Régime ? Entretenir l'illusion d'un modèle immuable provoque aujourd'hui le malaise de nos concitoyens. Ils se rendent compte que le monde a changé et que la France ne bouge pas. Or des défis innombrables nous font face : la mondialisation ; la construction européenne, la construction des filières d'avenir ; le numérique ; l'énergie et la transition écologique ; l'épanouissement des hommes et des femmes ou encore l'audace créatrice. Mais, au lieu d'en avoir peur, il faut désormais que nous les relevions ensemble. Nous en avons la capacité collective, à la condition d'accepter de faire évoluer certains de nos dogmes, de débattre sans tabou et de dépasser les clivages idéologiques.

Il faut désormais changer nos méthodes de travail

La culture d'opposition systématique que l'on connaît dans notre pays nous entraîne vers l'abîme. Oui, le débat est sain, oui la confrontation est parfois nécessaire, mais la posture politique, la vision dogmatique, le pré-supposé idéologique nous détruisent. Croire qu'un état peut encore tout décider, tout régenter, tout imposer, est une vision du siècle dernier. Le rôle des hommes et femmes

politiques ou des administrations doit se réinventer : quitter la posture pour aller vers le pragmatisme ; cesser la démarche de contrainte ; de contrôle et de sanction, pour aller vers l'accompagnement, la stimulation, la reconnaissance et la valorisation. Apprendre à jouer collectif, entre entreprises d'abord, s'inscrire dans une stratégie long terme et durer, s'ancrer enfin dans les territoires car nos changements viendront d'abord d'un changement de pratique sur le terrain et toutes les entreprises ont une base territoriale.

Acceptons le débat et passons à l'action !

Voilà en quelques mots l'ambition de ce document. Elle est à la fois simple et majeure pour notre avenir. Nous, entrepreneurs de France, savons que plusieurs de ces propositions vont être critiquées, caricaturées, déformées. Nous connaissons les travers de notre pays, son immobilisme entretenu par certaines de ses élites, son goût de la polémique, sa peur du changement. Mais nous en acceptons le risque car, au-delà de ces postures, c'est notre avenir commun qui est en jeu. Or, nous ne voulons pas être les spectateurs inactifs d'une France qui s'enfoncé irrémédiablement.

Notre conviction est simple : étant donnée l'urgence de la situation française, il faut désormais « sortir du cadre », oser, proposer, débattre, décider, et surtout, passer à l'action.

Pierre Gattaz
Président du MEDEF

La stratégie du MEDEF pour la croissance et l'emploi

Trois projets complémentaires

- ◆ Pacte de responsabilité
- ◆ 1 million d'emplois
- ◆ France 2020

La stratégie de création d'emplois est au cœur de la démarche du MEDEF. Or initier une réelle dynamique de création d'emplois demande du temps, de la constance dans les efforts et une vision partagée. Elle passera essentiellement par deux moyens : le déblocage de leviers moyen terme d'un côté, la recherche de la croissance de l'autre. Car la croissance ne s'attend pas en croisant les bras, elle se conquiert et se construit.

Pour cela, le MEDEF agit sans attendre les initiatives des pouvoirs publics, autour de trois projets phares.

A court terme :

La mise en œuvre du Pacte de responsabilité, qui doit permettre, s'il est mené sans dévier jusqu'au bout, d'enrayer la chute de notre économie. Le MEDEF soutient ce Pacte sans réserve et mobilise ses branches pour le concrétiser rapidement. La réussite de cette initiative repose pour nous sur deux leviers essentiels que le gouvernement doit mettre en œuvre rapidement par des mesures concrètes : l'amélioration de la compétitivité des entreprises, et le retour de la confiance des employeurs et des investisseurs, français et étrangers, pour faire redémarrer notre économie.

A moyen terme :

Le projet « 1 million d'emplois ». Le Pacte de responsabilité, même s'il est nécessaire, ne suffira pas seul à relancer une dynamique de croissance forte et pérenne. Il devra se prolonger au-delà de 2017, et se compléter de mesures pour « activer » la croissance. Le MEDEF propose de lancer ce projet complémentaire au Pacte, le « 1 million d'emplois », pour débloquer certains verrous à l'embauche, activer des leviers transversaux et sectoriels, et initier un changement d'état d'esprit. Il doit être un projet mobilisateur, commun, largement partagé avec un objectif clair et ambitieux (« 1 million d'emplois ») mais, pour nous, atteignable. Cette dynamique doit concerner tous les types d'emplois : des peu qualifiés aux très qualifiés. S'il est indispensable de relancer une dynamique de création d'emplois peu qualifiés associés à une montée en compétence, il ne faut pas négliger l'attractivité de notre territoire pour les emplois hautement qualifiés qui sont démultiplicateur de création de richesses. C'est l'objet du présent document et les pistes de propositions concernent tous les types d'emplois.

A long terme :

Le projet « France 2020 - Faire gagner la France ». Car les efforts ne seront compris et acceptés par nos concitoyens que s'ils sont expliqués et mis en perspective, et qu'un cap ambitieux et motivant est tracé pour notre pays. La France reste un grand pays, et les difficultés actuelles ne doivent pas nous désespérer, mais nous pousser à l'action. Sujet clé de l'Université d'été du MEDEF, les réformes portées par ce projet vont être développées par le MEDEF dans les mois et années qui viennent. Elles visent à retrouver à terme un chômage sous la barre des 7 % et une économie florissante.

2^e semestre 2014 : lancer les premières actions en faveur de la compétitivité coût des entreprises

Mise en oeuvre du Pacte de responsabilité : mobiliser les branches, veiller au respect des engagements, impulser un changement d'état d'esprit et concrétiser les discours.

Fin 2014 et durant 2015 : activer les leviers de la croissance

Fédérer autour du projet « 1 million d'emplois » : jouer sur les leviers, initier les réformes de fond, notamment sociales et fiscales.

Avant 2020 : mener les réformes pour une croissance durable

Mener à bien le projet « France 2020 - Faire gagner la France » : avoir fait partager un constat et une vision, mener à bien les principales réformes indispensables...

Ces projets sont portés par le MEDEF, son réseau territorial et ses fédérations professionnelles. Ils comportent des constats et des propositions susceptibles de relancer enfin la dynamique de création d'emplois dans notre pays. Ils se traduisent aussi par des initiatives concrètes destinées aux chefs d'entreprise pour les accompagner face aux défis à affronter.

Quelle ambition collective pour notre pays ?

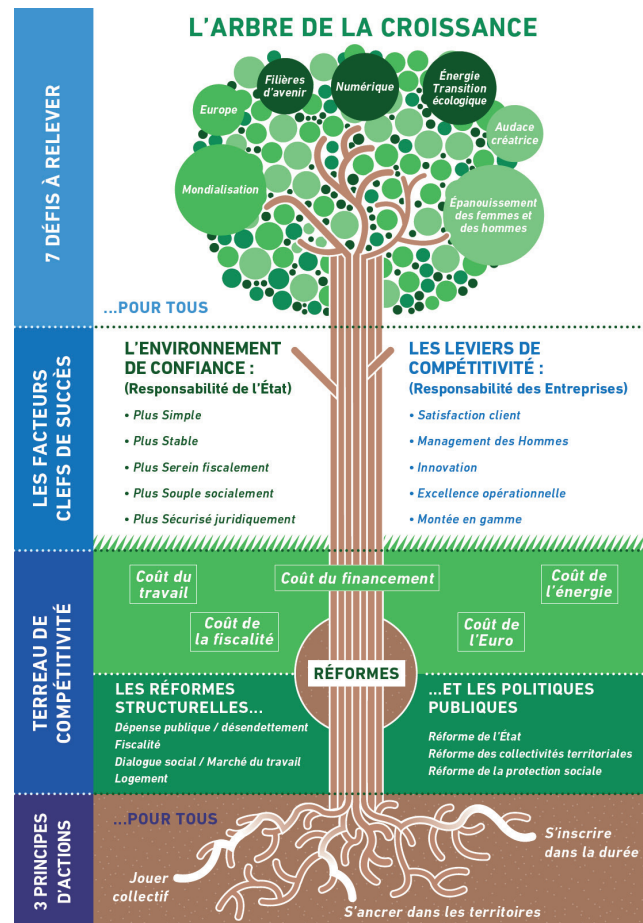
Le projet « France 2020 – Faire gagner la France »

« Le projet France 2020, c'est retrouver une France de bâtisseurs, de producteurs, d'ingénieurs, de créateurs, d'exportateurs, de vendeurs. Une France conquérante, audacieuse, enthousiaste et prospère ; enfin une France qui retrouve une fierté individuelle et collective, une France en harmonie avec elle-même. » **Pierre Gattaz**

Le MEDEF a rendu public lors de son Université d'été d'août 2014, les premiers éléments de sa réflexion « France 2020 » sous la forme d'un « manifeste » librement téléchargeable sur le site dédié www.france-2020.com. Fruit du travail de plusieurs centaines de chefs d'entreprise durant 1 an, ce document est d'abord un appel au dialogue et à l'échange.

Basé sur l'expérience de ces entrepreneurs, il explicite « l'arbre de la croissance » pour notre pays, et trace la voie des actions à mettre en œuvre :

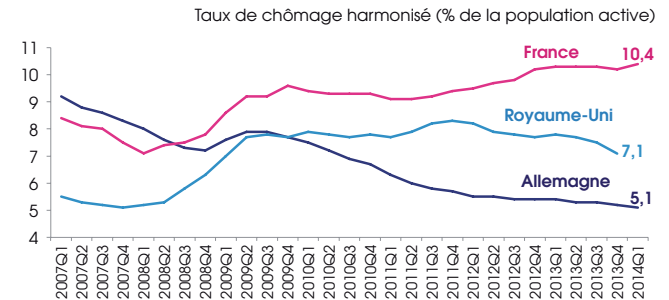
1. Le feuillage de l'arbre symbolise la croissance et l'emploi. Ce feuillage peut aujourd'hui redevenir touffu grâce à 7 défis qui sont autant d'opportunités pour notre pays, notre économie et nos entreprises à condition de savoir les décrypter, les comprendre et les accepter. Ces 7 défis sont la mondialisation, l'Europe, les filières d'avenir, le numérique, l'énergie et la transition écologique, l'audace créatrice et l'épanouissement des femmes et des hommes.
2. Pour croître, cet arbre a besoin d'un environnement favorable :
 - a. Un environnement de confiance par une réglementation plus simple, plus stable, plus sereine fiscalement, plus souple socialement, plus sécurisée juridiquement.
 - b. Des éléments de compétitivité que les entrepreneurs doivent développer (satisfaction client, management, innovation, excellence opérationnelle, montée en gamme).
3. Le terreau accueillant l'arbre de la croissance doit aussi être fertile, tant au niveau de l'environnement coût qui pèse sur les entreprises (coût du travail, de la fiscalité, du financement, de l'euro fort, de l'énergie), que dans notre organisation sociale qui doit accepter de se réformer (sphère publique, dialogue social, logement, dépenses publiques...)
4. Enfin, pour que la croissance de l'arbre soit pérenne et qu'il ne tombe pas au premier coup de vent, les racines de l'arbre doivent se déployer profondément selon trois principes d'action : jouer collectif, s'ancrer dans les territoires et s'inscrire dans la durée.



1 million d'emplois supplémentaires en 5 ans

Quels leviers ? Quels starters ?

◆ Le chômage n'est pas une fatalité



Source: Eurostat.

Depuis 30 ans, notre pays a privilégié un « traitement social du chômage », consistant à amortir au maximum le choc du chômage en se focalisant sur deux moyens : accompagner les personnes qui perdaient un emploi et s'efforcer parallèlement de faire obstacle aux licenciements. Stratégie insuffisante pour réduire le chômage et contraire à la dynamique de création d'emplois. Les conséquences ont été des lourdeurs réglementaires induites, une peur croissante d'embaucher dans les entreprises françaises et des réflexes malthusiens tant chez les salariés que chez les entrepreneurs. Ce « remède pire que le mal » entretient l'angoisse des salariés en faisant

du chômage un drame alors qu'il ne devrait être qu'un accident de parcours, une situation transitoire, aussi brève que possible.

Il nous faut désormais changer de politique et mettre en place **une véritable dynamique de création d'activité économique**, logique positive qui a fonctionné dans tous les pays qui l'ont pratiquée et qui seule engendrera de réelles créations d'emplois.

Ainsi, l'urgence n'est pas de créer des mécanismes supplémentaires de lutte contre le chômage mais bien d'améliorer et d'accélérer notre capacité de création d'emplois. Cela passe par des réformes structurelles ; la mise en place d'incitations claires au retour à l'emploi et, surtout, la création d'un environnement légal, fiscal et réglementaire favorable à l'entreprise et à l'activité, et propre à stimuler la création de richesses.

Cela passe aussi par la valorisation de l'entrepreneuriat. Car pour créer des emplois, il faut créer des employeurs. Encourager l'entrepreneuriat, c'est apporter une réponse concrète au chômage. Remettre l'entreprise et l'entrepreneur au cœur du modèle économique, culturel et social de notre pays n'est désormais plus une option mais un impératif. Cela nécessite de revoir la réglementation sociale et fiscale pour encourager la création ou la reprise d'entreprise, la prise de risque et la création de valeur.

◆ Un projet collectif symbolisé par le Pin's « 1 million d'emplois »

Que signifie le pin's que beaucoup de chefs d'entreprise portent au revers de leur veste ?

Simplement trois choses :

- ◆ La création d'emplois est au cœur de l'action du MEDEF.
- ◆ Seules les entreprises génèrent de l'emploi.
- ◆ Créer 1 million d'emplois doit être un projet partagé entre tous.

Ainsi, ce pin's devrait être porté par tous les acteurs, syndicalistes, élus, citoyens qui partagent l'ambition de lutter réellement contre le chômage.

Si la priorité de notre politique économique et sociale devient enfin la dynamique de création d'emplois, seule solution face au chômage, elle doit mettre au cœur de ses préoccupations l'amélioration de la compétitivité des entreprises. **Avec une logique simple : tout ce qui est bon pour la compétitivité des entreprises, est bon pour l'emploi et pour nos salariés, et donc bon pour la France.**

Avec également, une équation désormais implacable qui découle de la situation de surfiscalité de notre pays :

- ◆ Chaque cotisation nouvelle sur les entreprises entraîne du chômage.
- ◆ Chaque contrainte nouvelle sur les entreprises entraîne du chômage.
- ◆ Chaque taxe nouvelle sur les entreprises entraîne du chômage.

◆ Des propositions et de l'action

Le projet « 1 million d'emplois » se déploie au sein du MEDEF depuis plusieurs mois en différentes phases :

- ◆ Un courrier de mobilisation pour attirer l'attention des pouvoirs publics, courrier signé par l'ensemble des 127 MEDEF territoriaux et 80 Fédérations membres. Il posait l'ambition collective de recréer une dynamique de création d'emplois dans notre pays et a été le signal de la mobilisation collective du MEDEF.
- ◆ Une étude économique confiée fin 2013 au cabinet de conseil Mc Kinsey et rendue publique en avril 2014. Cette étude a validé de manière économique la pertinence de la démarche. Cette étude est disponible directement sur Internet.
- ◆ Des réflexions et des propositions à débattre, regroupés dans le présent document. Ces propositions visent à peser sur des leviers afin d'activer la croissance de nos entreprises. Elles sont de nature diverses et doivent animer le nécessaire débat.

- ◆ Un site Internet d'échange et de débats pour prolonger le présent document mais aussi de mobilisation autour de l'opération « 1 million d'emplois » : www.1milliondemplois.fr. Ce site permettra notamment la labellisation, le soutien et la promotion auprès du grand public d'initiatives exemplaires sur les territoires en faveur de l'emploi qu'elles soient issues d'entreprises et de fédérations adhérentes du MEDEF ou de tout autre acteur privé ou public (associations, collectivités locales, fondations, collectifs de citoyens etc.)

Citons en exemple :

- **le programme « Beau travail »**, parrainé par le MEDEF et actuellement diffusé sur France2 et France3 tous les soirs en prime time. Un programme qui sera décliné sous la forme d'un stand d'orientation sur plus de 50 salons dédiés à la formation en alternance, à la mobilité et aux métiers en tension en 2014 et 2015 ;
- **l'opération « Supporters de l'Emploi »**, initiée par la Française de jeux et le football professionnel (les Clubs, l'UCPF, la LFP) avec la collaboration de Pôle emploi et de l'Adie ;
- **« La Chaîne du OUI ! »** lancée par ADECCO qui a pour objectif dans les trois ans qui viennent de faciliter l'insertion de 40 000 personnes fragilisées, de trouver un emploi durable à 130.000 intérimaires et d'intégrer dans la vie active plus de 100 000 jeunes.
- ◆ Afin de créer une dynamique autour de ces actions de mobilisation et de labellisation, le MEDEF lancera à partir de fin septembre un **appel à projet national** en direction de l'ensemble de son réseau d'adhérents (soit plus de 750 000 entreprises) ainsi qu'auprès de ses très nombreux partenaires économiques et sociaux sur les territoires.
- ◆ **La Newsletter « 1 million d'emplois »**. L'ensemble de ce plan sera animé par une newsletter hebdomadaire diffusée à l'ensemble des adhérents du MEDEF, auprès des médias, des pouvoirs publics et des acteurs œuvrant en faveur de l'emploi, elle sera relayée par tous les partenaires de l'opération.

◆ Capitalisons sur le Pacte de responsabilité

La mise en œuvre du Pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est une étape indispensable. Elle doit être menée jusqu'au bout sans faiblir, et les baisses de charges sur les entreprises, aujourd'hui simplement annoncées pour les années 2016 et 2017, doivent se concrétiser au plus tôt.

Mais la cohérence de l'action doit être globale : que les élus, notamment députés et sénateurs, endossent les baisses annoncées sans en modifier substantiellement les paramètres, que les administrations participent à cette dynamique collective sans multiplier des contrôles tatillons et absurdes... C'est à cette condition que nous arriverons à stabiliser notre lent déclin et engager enfin notre redressement.

◆ Cohérence et constance : deux facteurs indispensables sur le long terme

Inverser la dynamique négative dans lequel notre pays semble enrêné reste possible. Mais cela prendra plusieurs années. Le reflux du chômage ne passera que par la mise en œuvre d'une réelle politique de compétitivité et croissance, qui demande du temps et des efforts.

Ainsi, les fameuses mesures Schroeder-Hartz prises en Allemagne, n'ont permis d'infléchir la courbe du chômage que trois ans après leur adoption. Et il a fallu 10 ans pour revenir au plein emploi. Mais l'exemple de l'Allemagne doit nous inciter à l'optimisme si nous restons constants, cohérents et déterminés.

Pour lancer cette nouvelle dynamique, et face à un moteur économique à l'arrêt, il faut en complément du Pacte de responsabilité, et avec l'ambition de faire gagner la France en 2020, utiliser des « activateurs » de croissance, qui permettent de débloquent des situations, de lever des verrous.

Un projet en 4 axes



Verbatim

« La France est un pays qui possède encore des atouts formidables d'innovation, de croissance, et une ambition intacte. Mais notre pays semble à l'arrêt, incapable de se confronter à la compétition mondiale car affaibli par des années de politiques erronées et de conservatisme destructeur. Créons les conditions du renouveau, libérons les énergies de tous les entrepreneurs, entreprises, artisans, commerçants, professions libérales... Redonnons nous un souffle, une vision, une ambition, et la dynamique de création d'emplois repartira. Cela suppose de regarder les problèmes en face, de proposer des solutions qui sortent des cadres, de débattre d'abord, puis d'agir vite et résolument. Voilà l'essence de notre projet « 1 million d'emplois ». »

Pierre Gattaz
Président du MEDEF

- Axe 1 -

Engager un nouveau dialogue économique et social et réformer notre marché du travail

Le constat

Notre modèle économique et social, hérité de la Libération et basé sur le modèle des Trente Glorieuses, a vécu.

Il a été défini après la deuxième guerre mondiale, à une époque où la croissance était prévisible et assez linéaire (nous étions en phase de reconstruction), où nous étions en compétition avec 5 pays, où le progrès technique était constant et incrémental, où la France était isolée...

Or, le monde a radicalement changé. La croissance doit aller se conquérir quotidiennement et elle subit des trous d'air régulièrement au niveau mondial, 150 pays sont en compétition avec le nôtre en termes d'attractivité, de conditions de vie, de recherche... Le progrès technique est désormais disruptif tout en évoluant très rapidement (ex : numérique). La France est dans l'Europe et la construction européenne est un avenir incontournable.

Plus important, les modes de vie, de travail, de loisir évoluent, bougent rapidement. Les attentes des jeunes générations ne sont pas celles de leurs parents, leurs habitudes non plus.

Il nous faut donc réinventer un nouveau modèle économique et social qui permette à notre pays de se projeter avec

force et détermination dans le monde du XXI^e siècle : nouvelles façons de travailler, nouvelle organisation de notre marché du travail, nouvelles relations sociales.

Les conséquences

Pour s'adapter le plus simplement et le plus rapidement à ce nouvel environnement mouvant, le cœur de la définition des règles sociales doit désormais être l'entreprise. C'est dans l'entreprise que l'organisation du travail peut être définie de la manière la plus efficace en fonction des marchés, des projets, des secteurs, et de sa propre situation.

Cela suppose une révolution importante car, aujourd'hui, c'est la loi qui fixe, souvent de manière tatillonne, ces règles.

La loi doit donc désormais se concentrer sur la fixation d'un cadre général, se simplifier drastiquement, et laisser les détails se définir au niveau des entreprises ou des branches pour les plus petites d'entre elles. Car c'est au niveau de l'entreprise que le dialogue social est le plus vivace, le plus en phase avec la réalité économique, et c'est sur le terrain que nous pourrions le faire progresser. C'est aussi comme cela qu'on l'on donnera toute leur légitimité, leur représentativité, aux partenaires sociaux de terrain.

Ce nouveau dialogue économique et social peut devenir trois fois gagnant.

- **Gagnant pour le salarié**, en lui permettant d'être heureux, motivé, fier de son travail et de s'épanouir dans son métier et son entreprise, en développant son employabilité pour qu'il réduise la peur du chômage et qu'il puisse rebondir rapidement si nécessaire.
- **Gagnant pour l'entreprise** en lui permettant de s'adapter plus simplement aux aléas du marché mondial en constante mutation, en augmentant sa compétitivité et sa rentabilité, en simplifiant et en sécurisant son environnement réglementaire.
- **Gagnant pour la société française** au sens large, en recréant une dynamique de création d'emplois par la diminution de la peur d'embaucher qui existe encore

chez les chefs d'entreprise en France. Et en libérant toutes les énergies et toutes les initiatives, pour que notre pays retrouve rapidement les chemins de la croissance, de la création de richesse et du plein emploi.

Ce nouveau dialogue économique et social doit être pragmatique, efficace et performant. Cela signifie un dialogue basé d'abord sur un diagnostic partagé, notamment économique, qui permette de déboucher sur des accords rapidement, et non pas après plusieurs mois, et qui intègre enfin une dimension de qualité dans son exécution : simplicité, expérimentation, évaluation.

Il nous faut enfin aller vers un dialogue social simplifié et compréhensible. Comment peut-on accepter qu'aujourd'hui ni un patron de PME, ni un salarié ne soient capables de comprendre le code du travail ou, d'une façon générale, la législation du travail française ? Est-ce vraiment une garantie de protection pour les salariés ?

Les pistes de solutions

Pour des réformes structurelles : 8 leviers transverses à déployer

Il faut pouvoir bâtir un « nouveau contrat économique et social » qui corrige les blocages et inégalités de notre société, protège les salariés en leur donnant la capacité de rebondir, libère les entreprises des carcans.

Pour cela, 8 réformes de moyen terme, sous 3 ans, doivent être regardées et discutées collectivement.

1. Refonder notre dialogue social pour limiter la dérive législative en privilégiant le niveau de l'entreprise, à défaut la branche et de manière exceptionnelle le niveau national et l'ancrer dans une dimension économique.
2. Donner plus de portée et de marge de manœuvre à la négociation d'entreprises.
3. Revoir le cadre légal de la durée du travail.

4. Repenser le contrat de travail pour diminuer la « peur de l'embauche ».
5. Repenser le contrat social au sein de l'entreprise : plus de souplesse pour l'entreprise, plus de formation pour le salarié et un meilleur partage de la valeur produite.
6. Poursuivre la réforme de l'assurance chômage pour accélérer le retour à l'emploi des chômeurs et mieux accompagner les plus éloignés de l'emploi.
7. Faire du système de protection sociale un moteur et non un handicap économique.
8. Réformer l'éducation nationale pour favoriser la capacité d'apprendre, la mobilité sociale, la compréhension de l'entreprise et de l'économie, et l'entrepreneuriat.

1. Refonder notre dialogue social pour limiter la dérive législative en privilégiant le niveau de l'entreprise, à défaut la branche et de manière exceptionnelle le niveau national et l'ancrer dans une dimension économique.

◆ Constat

La législation du travail française est l'une des plus complexes d'Europe car elle veut souvent régler par la loi des situations spécifiques. La législation du travail empile des textes, parfois sans cohérence, qui conduisent à un droit tatillon et complexe. Cet empilement de mesures induit une complexité et une lourdeur qui rendent le code du travail désormais incompréhensible pour les salariés ou le chef d'entreprise. Or, un code qui n'est pas compris, n'est ni efficient, ni protecteur. La complexité génère coûts, temps perdu, malentendus, tensions, voire contentieux et sur-judiciarisation. Conçu pour défendre les salariés et non pas les emplois, le droit du travail français ne permet pas de lutter contre le chômage de masse, compte tenu d'un renforcement perpétuel d'une réglementation multipliant les obligations pesant sur les entreprises. Il ne permet ni flexibilité, ni adaptation simple des règles aux situations des entreprises.

◆ Conséquences

Pour le chef d'entreprise, tout cela a un coût important, est compliqué et génère de l'insécurité juridique. Pour les salariés, c'est du stress, de l'incompréhension et parfois des tensions.

◆ Solutions

- Lier tout dialogue social à un constat économique préalable de la situation, que ce soit au niveau national, dans la branche ou l'entreprise.
- Revenir à un droit du travail qui fixe les grands principes généraux mais s'interdit d'entrer dans les détails. Limiter la loi aux grands principes fondamentaux, comme le prévoit la constitution - les accords de branche ou d'entreprise précisant les autres aspects. Envisager une évolution constitutionnelle pour renforcer ces principes.
- Renforcer le dialogue social réel au sein des entreprises au détriment du dialogue social formel.
- Encadrer les dérives possibles en précisant mieux certaines dispositions (délit d'entrave par exemple).

2. Donner plus de portée et de marge de manœuvre à la négociation d'entreprise.

◆ Constat

Aujourd'hui un accord collectif même majoritaire ne peut pas s'imposer à un salarié qui garde la possibilité d'invoquer la modification d'un élément essentiel de son contrat de travail pour en refuser l'application. Le contrat de travail s'impose par rapport à l'accord collectif qui est pourtant le fruit du dialogue social et représente la communauté.

◆ Conséquences

L'accord du salarié étant requis, ce dernier peut refuser l'application de l'accord collectif, ce qui interdit la mise en œuvre d'accords pourtant majoritaires dans les entreprises.

◆ Solutions

- Donner plus de portée et de marge de manœuvre à la négociation d'entreprise, en termes d'organisation du travail, d'emploi, de temps de travail, de salaires
- Prévoir la primauté de l'accord majoritaire d'entreprise pour qu'il s'impose au contrat individuel. Ce principe est essentiel tout particulièrement en matière de durée du travail qui devrait pouvoir être adaptée en fonction de l'activité de l'entreprise. La reconnaissance de la primauté du collectif sur l'individuel est la condition primordiale pour permettre le réel développement des accords compétitivité/emploi, qui devront pouvoir être offensifs, et pas seulement défensifs.

3. Revoir le cadre légal de la durée du travail

◆ Constat

La durée effective de travail des salariés à temps plein (1661 h) est devenue une des plus faibles d'Europe (avec la Finlande), de tous les pays européens. Même si la productivité horaire s'en est parfois trouvée améliorée, les entreprises se trouvent tout de même confrontées à l'obligation d'aménager les horaires pour adapter leur activité à cette durée de travail diminuée ; beaucoup doivent également « jongler » avec l'absence de salarié en repos (JRTT). Le coût du travail a été alourdi par la baisse du seuil de déclenchement des heures supplémentaires. L'aspect culturel de cette diminution de la durée du travail est par ailleurs très fort, et semble avoir distancié les salariés français de la valeur travail. Un tel cadre apparaît inadapté aux nouveaux modes de travail liés aux évolutions de notre société.

◆ Conséquences

Même si certaines ont gagné en souplesse dans l'aménagement du temps de travail, les entreprises sont confrontées à une durée uniforme du travail qui ne convient pas à toutes. Cela accroît la pression sur la productivité horaire.

◆ Solutions

- Revoir le principe d'une durée légale imposée à toutes les entreprises.
- Prendre en compte la diversité des situations, des secteurs d'activités, et permettre la fixation négociée d'une durée du travail, au niveau de l'entreprise.
- Pour les entreprises qui sont moins en mesure de négocier, et notamment les TPE-PME, une durée pourrait être négociée au niveau de la branche. La négociation portera non seulement sur la durée (qui constituera alors le seuil de déclenchement des heures supplémentaires), mais aussi sur le taux des majorations horaires, l'aménagement du temps de travail, etc. La loi ne serait plus que supplétive, et s'appliquerait par défaut aux entreprises qui ne souhaitent pas ou ne parviennent pas à négocier un accord.

Etude Rexecode de juin 2014

* Principaux enseignements de l'étude

- **La France est le pays européen où la durée effective annuelle moyenne du travail est la plus faible (1661 heures), après la Finlande pour un salarié à plein temps, et l'une des plus élevées pour un non-salarié à plein-temps (2372 heures).**
- **Par secteur, la durée effective la plus élevée se trouve dans l'agriculture et les services marchands, et la moins élevées dans les services non marchands** (congru sensiblement plus long que la moyenne dans les trois fonctions publiques).
- **C'est en France que la baisse de la durée du travail a été la plus forte depuis 15 ans pour les salariés à temps complet (-13,3 % entre 1998 et 2013), avec une chute au début des années 2000 (35 heures) et une stabilité de 2005 à 2013. Dans le même temps la baisse se poursuit en Allemagne.**
- **L'écart avec l'Allemagne se réduit, mais demeure élevé : 187 heures en 2013 (temps plein), soit 4,8 semaines de travail** (sur la base d'une durée « habituelle » de 39,2 heures par semaine).

4. Repenser le contrat de travail pour diminuer la « peur de l'embauche ».

◆ Constat

Contrairement aux idées reçues, le CDI reste la forme d'emploi majoritaire dans notre pays : d'après l'Insee, 87 % des salariés français sont aujourd'hui en CDI. En revanche, les entreprises embauchent de plus en plus en CDD, qui deviennent de plus en plus en court : depuis le 1^{er} janvier 2014, 90 % des embauches se sont faites en contrats courts (CCD et intérim). Parmi les CDD, près de 50 % sont des jeunes de moins de 30 ans.

◆ Conséquences

Cette dualisation du marché du travail n'est pas acceptable. Notre pays ne peut pas vivre, durablement, avec d'un côté des salariés très protégés en CDI et de l'autre des salariés, surtout des jeunes, qui enchaînent les contrats courts et connaissent des difficultés pour accéder à un logement, à un crédit à la consommation, et plus généralement à conquérir leur autonomie économique.

◆ Solutions

Il faut donc apporter des réponses à la « peur de l'embauche » de la part des chefs d'entreprise, notamment dans les TPE/PME, en traitant sans tabou le problème de la rupture du contrat de travail. La dualisation du marché du travail est en effet un phénomène déjà bien diagnostiqué par des économistes de diverses sensibilités.

Il est temps désormais de passer du diagnostic à l'action.

- Mettre en œuvre, pour l'ensemble des secteurs, un « contrat de projet » de droit commun, sur le modèle du contrat de chantier existant dans le BTP. Il s'agirait d'un contrat à durée indéterminée et qui prendrait fin automatiquement une fois le projet réalisé.
- Sécuriser, dans des conditions satisfaisantes pour les deux parties, la rupture du contrat de travail, en introduisant un barème d'indemnités pour le salarié, par exemple en fonction de son ancienneté.

Ces deux pistes seraient de nature à réduire significativement la peur de l'embauche de la part des chefs d'entreprise, et donc à refaire du CDI la forme majoritaire d'embauche, au bénéfice des salariés, et notamment des jeunes.

5. Repenser le contrat social au sein de l'entreprise : plus de souplesse pour l'entreprise, plus de formation pour le salarié et un meilleur partage de la valeur produite.

◆ Constat

Les réformes du marché du travail permises par les accords nationaux interprofessionnels du 11 janvier 2008 et du 11 janvier 2013 ont introduit de nouveaux concepts de flexi-sécurité. Mais le taux d'activité reste structurellement faible en France, alors que le taux de chômage est structurellement élevé, et la mobilité des actifs faible. Il faut libérer les chefs d'entreprise de la peur d'embaucher en France qui découle de l'incapacité de licencier simplement. Dans le même temps, il faut diminuer la peur des salariés d'être au chômage en renforçant leur capacité de rebond, donc leurs compétences, et leur employabilité. Il faut aussi encourager une meilleure association des salariés à la création de valeur produite par l'entreprise.

◆ Conséquences

La mobilité des actifs, professionnelle ou géographique, est un élément essentiel pour la fluidité du marché du travail. Elle dépend de la performance des politiques de formation, d'emploi et de la souplesse des mécanismes de flexi-sécurité permettant de protéger les personnes à tous les stades de leurs parcours.

◆ Solutions

- Ouvrir rapidement une discussion avec les partenaires sociaux pour envisager la poursuite de la réforme en profondeur du marché du travail pour introduire plus de flexibilité, dans une démarche de flexi-sécurité permettant de sécuriser la mobilité des salariés.

- Mettre en œuvre rapidement la réforme de la formation professionnelle de décembre 2013 et améliorer la transparence des mécanismes de formation existants.
- Ouvrir une réflexion sur les mécanismes d'une meilleure association des salariés au partage de la création de valeur par l'entreprise. Le MEDEF a formulé de nombreuses propositions en ce sens en juillet dernier.

6. Poursuivre la réforme de l'assurance chômage pour accélérer le retour à l'emploi des chômeurs et mieux accompagner les plus éloignés de l'emploi.

◆ Constat

Notre système d'assurance chômage n'incite pas à un retour à l'emploi rapide. Les mécanismes prévus ne sont pas non plus pensés pour accompagner mieux les personnes les plus éloignées de l'emploi vers un travail. La réforme signée en 2014 n'a été qu'une première étape vers une réforme en profondeur restant à construire. D'ailleurs, dans l'accord du 22 mars 2014, les partenaires sociaux ont prévu d'envisager de nouvelles étapes de réforme de l'assurance chômage, pour qu'elle soit plus incitative à un retour rapide vers l'emploi.

◆ Conséquences

Notre système d'assurance chômage est considéré comme l'un des plus protecteur d'Europe (donc du monde), mais pas forcément le plus efficace. Cela explique en partie les difficultés financières dans lesquelles il se trouve et qui risquent de nous mener dans un mur si rien n'est fait.

◆ Solutions

- Ouvrir, sans attendre l'échéance de la convention actuelle, de nouvelles négociations pour poursuivre la réforme de notre système d'assurance chômage.
- Ouvrir une réflexion avec les acteurs concernés par les questions du retour à l'emploi des personnes les plus éloignées de l'emploi.

- Mettre en place un réel contrôle de la recherche d'emploi, quasi inexistant aujourd'hui.

7. Faire du système de protection sociale un moteur et non un handicap économique.

◆ Constat

Un bon système de protection sociale peut être un atout pour un pays. Facteur d'attractivité du territoire, de qualité de travail des salariés et de confiance pour les jeunes générations, il retient les talents et facilite la prise de risques (entrepreneuriat, famille, changement d'emploi). A ce titre, il participe à un environnement favorable au développement économique et social. Or, aujourd'hui notre système de protection sociale ne répond plus à ces attentes : déficit chronique des comptes sociaux et dette transférée aux générations futures ; charge excessive sur les entreprises grevant leur compétitivité-prix ; pression excessive sur les actifs, en particulier les couples bi-actifs ; manque de responsabilisation des acteurs ; accentuation du caractère redistributif du système avec le risque de remettre en cause le consentement au financement des jeunes générations et donc la pérennité de l'ensemble du système.

◆ Conséquences

Le poids atteint par les dépenses de protection sociale en France est devenu un handicap, les jeunes générations perdent confiance dans le système notamment de retraites. A défaut de réforme, les besoins de financement vont continuer à croître sous le double effet du vieillissement (retraite) et des progrès techniques (santé), pour un système public de plus en plus coûteux et moins efficient. Cette tendance contribue à la perte d'attractivité globale de notre pays (fuite des salariés les plus qualifiés-expatriation). Il faut engager une rénovation en profondeur de notre système de protection sociale pour l'adapter aux nouveaux enjeux.

◆ Solutions pour la santé

Comme pour le système éducatif, le constat est celui d'une dégradation du rapport qualité-coût de notre système de santé comme en témoignent plusieurs rapports récents. Au début des années 2000, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) classait le système de santé français parmi les meilleurs au monde. Plus de dix ans plus tard, le Haut Conseil de la santé publique estimait en 2012 ses performances seulement « moyennes » par rapport au reste de l'UE. Le système de santé français mobilise des ressources considérables issues notamment des entreprises (70 Mds€ par an rien que pour l'assurance maladie obligatoire, pourant universelle) pour des résultats globalement satisfaisants mais pas sensiblement meilleurs que ceux de la moyenne de l'OCDE. Il s'inscrit dans une « spirale de rendements décroissants ». L'absence de réforme structurelle dans le secteur hospitalier public, prive la France de marges de manœuvres financières. Pourtant l'innovation médicale (médecine prédictive et personnalisée, gestion numérique et e-santé, etc.) et les maladies chroniques imposent des investissements nouveaux et de nouvelles modalités de prise en charge qui doivent être accompagnées financièrement. *In fine*, la rigidité du système de santé et la résistance aux évolutions condamnent les Français à voir leur système de santé périlcliter.

Il faut

- Engager les réformes structurelles du système de soins pour une meilleure efficience globale du système notamment avec un rééquilibrage ville-hôpital dans le cadre du « virage » de l'ambulatoire.
- Renforcer la gouvernance et le pilotage du système de santé avec pour objectif de séparer les fonctions de régulation à l'hôpital et de gestion des établissements de santé, aujourd'hui dans les mêmes mains de l'état.
- Engager une profonde « réingénierie » du système de santé en s'appuyant sur les innovations thérapeutiques et organisationnelles.
- Fixer un objectif de retour à l'équilibre à horizon 2017.

- Définir une nouvelle ligne de partage entre solidarité, mutualisation et responsabilité individuelle.

◆ Solutions pour les retraites

Le déficit récurrent et la succession de réformes insuffisantes discréditent notre système de retraite et contribuent à plomber notre économie par le poids de la dette. Et ce système n'est même pas juste : il pénalise encore certains parcours professionnels (pluri-pensionnés) et met à la charge des salariés des dispositifs de solidarité « à l'envers » dont bénéficient des catégories moins exposées.

Il faut une vraie réforme, qui remette le système à l'équilibre.

- Un recul de l'âge légal de départ à la retraite pour tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie, comme cela a été pratiqué dans la majorité des pays.
- La convergence des régimes de base, porteurs de la part de solidarité des retraites, financée par l'impôt, pour une juste répartition de l'effort de la nation vers ses anciens et d'un effort équilibré entre les générations.
- Trois régimes complémentaires, contributifs, financés par les cotisations, l'un pour les salariés du privé, le second pour les indépendants et le troisième pour les fonctions publiques.
- Le soutien au développement d'une retraite supplémentaire volontaire par capitalisation, pour améliorer le taux de remplacement, en particulier des cadres, et pour contribuer au financement de l'économie.

8. Réformer l'éducation nationale pour favoriser la capacité d'apprendre, la mobilité sociale, la compréhension de l'entreprise et de l'économie, et l'entrepreneuriat.

◆ Constat

Aujourd'hui, la place de la France dans les classements internationaux ne cesse de baisser, alors que les moyens consacrés au système éducatif ne cessent d'augmenter. Parmi les pays européens, la France consacre le moins de moyens à l'école primaire (là où tout se joue), et le plus au lycée (avec la multiplication des filières et des options). Il reste encore beaucoup à faire pour que l'éducation soit un élément déterminant dans le développement de la culture entrepreneuriale française, en encourageant par exemple la prise d'initiative, en valorisant le rebond au lieu de stigmatiser l'échec dès lors que les leçons de cette expérience en sont tirées. Le système éducatif Français privilégie une éducation « scolaire » par rapport à toutes les formes d'intelligence et à des démarches plus pratiques et n'incite pas à la prise de risque, ni ne reconnaît le droit à l'échec. Dans le même temps, la mobilité sociale est également bloquée : « l'élite » française est issue du même moule et les perspectives sociales sont aujourd'hui limitées pour les jeunes issus de milieux défavorisés, et plus généralement pour tous ceux qui ne disposent pas de réseaux et des codes ou n'ont pas réussi de concours à 25 ans.

◆ Conséquences

Chaque année, 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucun diplôme. A l'extrême inverse, le départ d'un nombre significatif de jeunes diplômés vers d'autres pays traduit également un manque de perspectives en France.

◆ Solutions

- Revaloriser l'apprentissage qui devrait être, comme en Allemagne ou en Suisse, une filière d'excellence et mener les réformes structurelles permettant d'associer les entreprises à l'élaboration des filières. Travailler en amont sur les questions d'orientation.

- Favoriser les liens entre l'école et l'entreprise dès la 3^{ème} pour les élèves, mais aussi pour les enseignants. Généraliser l'expérience des mini-entreprises au collège.
- Construire des diplômes et des certifications correspondant mieux aux besoins en compétences des entreprises et adopter la démarche de « formation permanente ».
- Développer de nouvelles approches pédagogiques pour inciter à la prise de risque. L'enseignement des « vertus de l'échec surmonté » doit être initié le plus tôt possible dans le parcours scolaire. Ce changement de paradigme constitue une véritable révolution culturelle sans laquelle le développement durable de l'esprit d'entreprendre est impossible.
- Ouvrir de manière volontariste le recrutement des « grandes écoles » vers plus de diversité, notamment dans les parcours scolaires.
- Sensibiliser tous les étudiants d'universités et de grandes écoles à l'entrepreneuriat et développer leur rapprochement avec des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise.

Verbatim

« Se reposer la question de l'organisation de notre dialogue social et de notre marché du travail doit être une démarche permanente entre partenaires sociaux. Il ne s'agit évidemment pas de déconstruire mais bien d'adapter nos outils à une nouvelle situation mondiale. Evitons l'arrogance de croire que notre système est le meilleur et résistera à tout. Que notre droit social ne soit pas la nouvelle ligne Maginot qu'on imagine protectrice alors qu'elle n'est qu'une illusion ! C'est à un débat sans tabou et sans dogme que nous invitons tous les partenaires au travers de ce document. »

Jean-François Pilliard

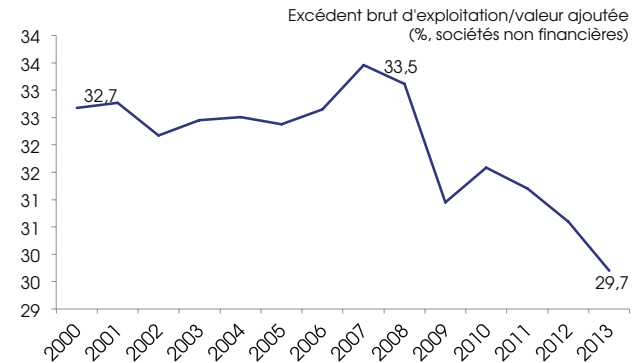
Vice-président du MEDEF

- Axe 2 -

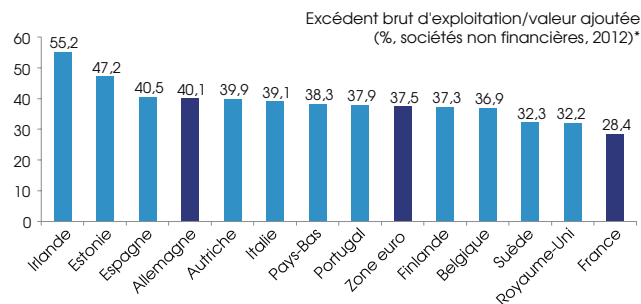
Améliorer la compétitivité coût des entreprises

Le constat

Les marges des entreprises françaises sont parmi les plus faibles d'Europe et ne cessent de baisser depuis 2007.



Source : INSEE (nouveau système de comptabilité nationale)



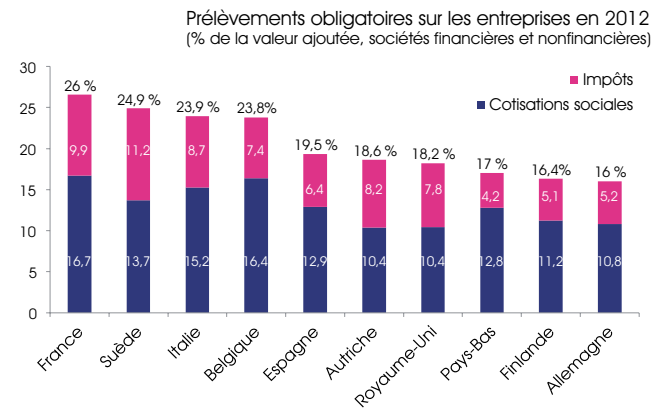
* Les données basées sur les nouveaux comptes ne seront disponibles qu'au dernier trimestre 2014 pour les pays autres que la France (nouvelle comptabilité déjà disponible)

Source : Eurostat

Or, la marge d'une entreprise est sa première source de financement pour préparer l'avenir : innover, investir, former, embaucher, prospecter et gagner de nouveaux marchés. La faiblesse des marges de nos entreprises handicape le futur de notre pays, notre potentiel de croissance et notre capacité à recréer des emplois.

Cette faiblesse des marges s'explique dans une large mesure par le niveau rédhibitoire des prélèvements obligatoires, qui est en France le plus élevé d'Europe.

Nos entreprises payent plus de charges sociales et plus de taxes (sur toutes les bases fiscales possibles) que partout ailleurs en Europe. La différence est particulièrement importante avec notre principal pays partenaire et concurrent : l'Allemagne.



Source : Eurostat (dernières données disponibles, établies sur la base de l'ancien système de comptabilité nationale)

	France	Allemagne	Economie (-) ou coût supplémentaire (+) pour les entreprises françaises avec le taux de PO allemand
2012	% VA	% VA	milliards d'euros
Total des prélèvements, dont :	26,5	16,0	-116,4
- cotisations sociales	16,7	10,8	-65,0
- impôts sur la production	5,7	0,6	-56,3
- impôts directs	4,1	4,6	+4,9

Source : Eurostat (calcul MEDEF à partir des données de comptabilité nationale basées sur l'ancien système de compte)

L'attractivité du territoire France nécessite des investissements nombreux et des réformes ambitieuses. Avec le marché unique et la mondialisation, le champ de la compétition s'est élargi aux Etats, aux systèmes fiscaux et sociaux, aux infrastructures, aux cadres législatifs et réglementaires qui contribuent de plus en plus à l'attractivité d'un pays. Or, « l'écosystème » des entreprises installées en France est aujourd'hui pénalisant : charges fiscales et

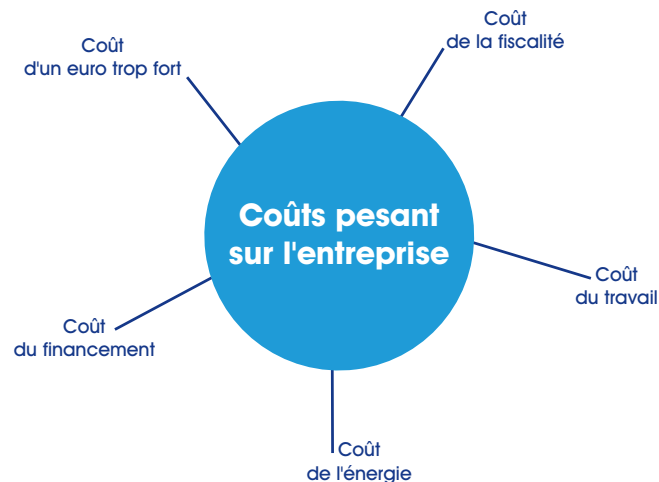
sociales plus lourdes qu'ailleurs, procédures plus complexes et plus contraignantes, multiplication des normes et réglementations, instabilité et insécurité juridique, dégradation des réseaux d'infrastructures, inadéquation des formations à l'évolution des métiers, manque de visibilité pour les acteurs économiques.

Il y a urgence. La chute des investissements étrangers en 2013, l'exode de jeunes diplômés qui jugent la France trop peu attractive sont révélateurs. Quand un pays perd sa matière grise, c'est très inquiétant pour l'avenir du territoire.

La restauration de la compétitivité des entreprises est la condition nécessaire de leur renforcement dans la compétition mondiale. Pour garder ou conquérir des marchés, elles doivent innover et investir dans la recherche-développement. Car toutes les filières - industrie ou services - ont besoin de monter en gamme. Dans une économie globalisée, avec de nouvelles concurrences, l'avantage comparatif passe par une plus forte valeur ajoutée, c'est-à-dire par des produits et des services innovants à des prix compétitifs.

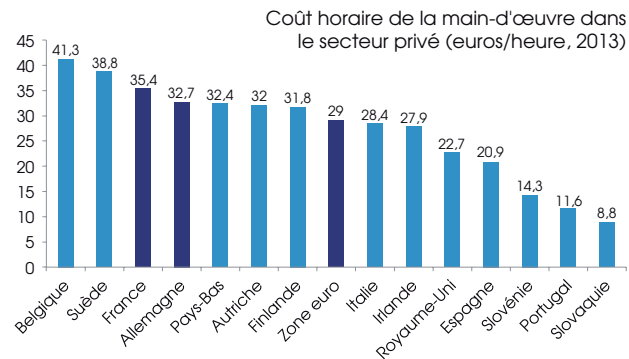
Un pays qui innove est avant tout un pays attractif pour les créateurs, les chercheurs et les investisseurs. Ce n'est pas le cas de la France actuellement. Le rôle de l'état peut être décisif, non en sélectionnant lui-même les technologies ou les innovations, mais en permettant aux entreprises d'investir autant que nécessaire et en favorisant la diffusion des technologies nouvelles, notamment aux TPE/PME, avec des financements adaptés à chaque étape de l'innovation. C'est une clé essentielle de croissance et d'emploi pour demain.

Les éléments de la compétitivité coût



1. Coût du travail

- ◆ Constat Le coût horaire du travail est l'un des plus élevés d'Europe, du fait du poids des charges sociales d'une part, mais également d'un niveau important du SMIC et d'une moindre durée du temps de travail.



Source : Eurostat

Le Pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est une démarche qui va dans le bon sens : celui du rétablissement de notre compétitivité. Mais les mesures envisagées ne sont pas à la hauteur des enjeux et le rythme proposé pour leur mise en œuvre est trop lent : il ne faut pas s'arrêter à mi-chemin, il faut aller plus vite et plus fort.

◆ Conséquences

« Seuls 389 000 postes nets seront créés d'ici 2018 sans réforme du marché du travail et en intégrant l'effet du CICE, ce qui ne suffira pas à inverser la courbe du chômage. ». Rapport Dynamiser le marché du travail en France pour créer massivement des emplois. McKinsey Mai 2014.

◆ Solutions

- Transformer le CICE en véritable baisse de charges en 2017.
- Rester cohérent et corriger les effets qui contredisent les effets de baisse de charges du Pacte de responsabilité sur certains secteurs (par exemple par le changement de décompte du temps de pause).
- Au-delà de la baisse ciblée des cotisations patronales à la branche famille prévue dans le Pacte de responsabilité, engager une nouvelle étape du transfert du financement de la protection sociale vers une assiette moins liée aux seuls revenus du travail (TVA, CSG).

2. Coût de la fiscalité

◆ Constat

La compétitivité et l'attractivité d'un territoire dépendent en grande partie de sa fiscalité. La structure et le poids des impôts pesant sur les entreprises sont déterminants, ainsi que la fiscalité pesant sur l'ensemble des parties prenantes au financement des entreprises et de l'économie - chefs d'entreprise, épargnants, investisseurs et actionnaires. En France, aujourd'hui, tous ces acteurs sont très lourdement taxés, sans que leur contribution à la croissance soit prise en compte, et sans que les risques qu'ils prennent soient justement récompensés.

◆ Conséquences

La lourde fiscalité sur les entreprises et les entrepreneurs-investisseurs assèche les sources de financement et, ce faisant, fragilise les entreprises françaises (elles ont aujourd'hui des fonds propres insuffisants pour favoriser leur développement).

◆ Solutions

Aller plus loin que les mesures fiscales du Pacte de responsabilité et lancer une réforme globale de notre système fiscal, en visant l'harmonisation fiscale avec nos principaux voisins européens, pour :

- Asseoir majoritairement les impôts et taxes sur la capacité contributive. L'actuel résultat fiscal (éventuellement corrigé des certains défauts) doit être la principale assiette.
- Supprimer progressivement les impôts sur les facteurs de production et les taxes sectorielles qui desservent la compétitivité des entreprises.
- Alléger les impôts locaux et maîtriser leur évolution.
- Instituer un plafonnement général des impôts payés par les entreprises, que ce soit en fiscalité nationale ou locale, (en fonction de leur valeur ajoutée ou de tout autre critère pertinent).
- Abaisser le taux d'impôt sur les sociétés à la moyenne européenne sur la base d'une assiette européenne unifiée et harmonisée.
- Adopter une fiscalité qui valorise le financement long et pérenne des entreprises. Par exemple en exonérant d'ISF tous les titres d'entreprises, en facilitant les successions, en aidant à la constitution de « fonds de pension » à la française, en allégeant les impôts sur l'intéressement et la participation des salariés...
- Construire une fiscalité véritablement favorable à l'entrepreneuriat.
 - Forfait social et fiscalité des SO (Stock option), des BSA (Bons de Souscription d'Actions), des BSPCE (Bons

de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise)¹ : l'association des salariés à la valeur créée, aux résultats ainsi qu'au capital permet d'instaurer une dynamique fédératrice au sein des entreprises où toutes les forces en présence se retrouvent autour d'une ambition commune, celle de la croissance et de la compétitivité de l'entreprise.

- Fiscalité des plus-values de cessions mobilières et des dividendes, pour revenir à un niveau et une simplicité comparables à nos concurrents européens et mondiaux.
- Sécuriser la relation entre entreprises et administration.

3. Coût de l'énergie

◆ Constat

Le coût de l'énergie est un facteur majeur de compétitivité. C'est vrai pour les activités industrielles, mais aussi, et de plus en plus, pour les activités tertiaires, du commerce, de la construction, etc. Traditionnellement, la France a bénéficié d'une énergie compétitive ces dernières années, mais le mythe de « l'énergie bon marché » en France a vécu. On constate ainsi que, notamment pour les électro-intensifs, certains pays sont désormais moins chers que la France (Allemagne notamment en raison des exemptions accordées aux industriels fortement consommateurs). Dans le même temps, la France refuse l'idée même de recherche sur les gaz de schiste, alors que les experts considèrent que notre pays pourrait disposer d'un fort potentiel en la matière et qu'une partie de la croissance actuelle des Etats-Unis découle de cette source d'énergie.

◆ Conséquences

La France n'est plus attractive pour l'implantation de nouvelles activités pour lesquelles le coût de l'énergie est un facteur clé. Pire, certaines activités industrielles sont remises en cause faute d'une véritable politique structurée en la matière. Le débat parlementaire qui s'ouvre sur la transition énergétique est une opportunité majeure mais

est également porteur de risques en la matière. Il devra être mené en intégrant ce paramètre.

◆ Solutions

- Inscrire la compétitivité comme un objectif essentiel de la transition énergétique, aux côtés de la sécurité d'approvisionnement, de la protection de l'environnement et du climat et de l'efficacité énergétique.
- Favoriser un développement ambitieux de la recherche et de l'innovation en matière d'énergie, et notamment autoriser la recherche sur l'exploitation des gaz de schiste en France. Cela ne signifie pas les exploiter, mais accepter d'évaluer les ressources et pouvoir mener des expérimentations pour développer des procédés d'extraction respectueux de l'environnement.
- Préserver la compétitivité des industries écono-intensives.
- Favoriser les filières industrielles d'excellence, préserver nos infrastructures énergétiques performantes, notamment le nucléaire, et conduire des actions ambitieuses pour exploiter les gisements d'efficacité énergétique.
- Simplifier les procédures permettant de développer les investissements de la transition énergétique : efficacité énergétique, énergies renouvelables, réseaux intelligents...

4. Coût du financement et diversification des sources

◆ Constat

La qualité de l'accès des entreprises aux financements est un levier essentiel de leur compétitivité et de leur capacité à profiter d'une reprise économique. La performance, la forte présence territoriale et la fiabilité du système bancaire français restent des atouts pour notre pays. Mais, les effets de la crise, les nouvelles réglementations (Bâle III) et la nécessité d'un meilleur équilibre structurel entre financement par le crédit bancaire et en capital en particulier pour les TPE-PME, conduisent la demande de financement des entreprises et singulièrement des PME à évoluer. Il leur faut diversifier leurs financements et, pour

1. Voir les propositions du MEDEF sur l'épargne salariale, juillet 2014

mieux s'adapter aux évolutions de leur environnement et de la conjoncture, elles recherchent une plus grande liquidité de leur bilan, une plus forte réactivité des outils de financement, mais aussi des financements de plus long terme.

◆ Conséquences

La réponse à ces nouvelles attentes passe notamment par le développement de nouvelles solutions de financement (corporate venture, affacturage inversé, crowdfunding par exemple) et par l'adaptation en coût et en simplicité de montage et de gestion d'outils de financement jusqu'à présent réservés aux grandes entreprises et aux ETI (titrisation de créances commerciales, émissions de titres de créances...). Ces évolutions nécessitent aussi de créer un écosystème performant, notamment en matière d'analyse du risque adaptée aux PME, à une grande diversité de secteurs et à de nouveaux investisseurs. Enfin, elles doivent être davantage intégrées dans l'ensemble de la régulation financière, en veillant à ce que cette dernière n'assèche pas le financement des entreprises.

◆ Solutions

- Encourager l'émergence de nouvelles offres d'analyse du risque adaptées aux besoins des PME et prévoir et encourager la mise à disposition d'organismes de publication de données homogènes et de mesures des risques pris la mesure du risque devient un bien d'intérêt général.
- Mobiliser l'épargne au niveau régional pour mieux l'orienter vers le financement des PME/ETI et des projets d'infrastructures en créant des liens plus directs entre les Français et leurs investissements dans l'économie réelle.
- Simplifier les solutions de financement à la fois très techniques en termes d'ingénierie financière et de charge administrative et réglementaire.
- Investir davantage dans la formation et dans l'information des dirigeants d'entreprises et de leurs interlocuteurs et conseils financiers.

- Réorienter les priorités de la régulation financière vers le financement de l'économie : recalibrage des ratios prudentiels, règles strictement adaptées à des objectifs cohérents, renonciation à des mesures contreproductives (TTFE, réforme bancaire européenne).
- Développer un modèle de financement des entreprises performant (éducation financière favorisée, transparence des décisions, défense du modèle de banques universelles de proximité) pour créer des relations durables et proactives entre banques et industries.
- Encourager les nouveaux modes de financements en favorisant : la croissance des marges pour plus d'auto-financement ; l'accès aux marchés des entreprises ; la respiration des bilans bancaires pour nourrir la capacité de financement des entreprises par les banques (titrisation).
- Une politique de l'épargne adaptée à la nécessité de développer les financements longs et le financement des entreprises (fiscalité).
- Encourager les réseaux de financement régionaux pour produire de la confiance et soutenir le financement des entreprises : réseau de places financières et tertiaires, partenariats places financières et tertiaires avec les réseaux d'entreprises, cluster de la finance, fonds de private equity.

5. Coût d'un euro trop fort

◆ Constat

L'euro a constitué depuis sa création, le 1^{er} janvier 1999, un puissant facteur de stabilité et un vecteur de croissance pour les entreprises françaises et européennes. Globalement, l'euro est une force pour notre économie mais nécessite que l'intégration économique et monétaire soit poursuivie et amplifiée. Pour autant, le taux de change de l'euro vis-à-vis d'autres monnaies soulève des difficultés quand il atteint un niveau trop élevé.

◆ Conséquences

Un euro trop fort peut handicaper la compétitivité des entreprises européennes de certains des secteurs les plus dynamiques de notre économie, notamment celles soumises à des charges structurelles importantes. Conjugué aux rigidités sociales que connaît notre pays, il peut ainsi aggraver notre problème de compétitivité.

◆ Solutions

- Poursuivre l'accompagnement des réformes structurelles dans la zone euro par une politique monétaire adaptée de la BCE dans le cadre de son mandat et des objectifs qu'elle s'est fixés, par exemple en facilitant le financement des crédits d'entreprises sous la forme de refinancement des crédits bancaires ou l'acquisition de titres représentatifs de crédits consentis aux entreprises.
- Accélérer l'intégration de la zone euro pour aller vers une véritable gouvernance monétaire plus unifiée.

Verbatim

« L'amélioration de la compétitivité des entreprises passe d'abord par la baisse des coûts qu'elles subissent et dont elles ne sont pas responsables. Cela doit leur permettre de reconstituer des marges, donc de retrouver une capacité d'investir dans les facteurs de compétitivité qu'elles maîtrisent : satisfaction client, innovation, management des hommes et des femmes, excellence opérationnelle, montée en gamme. Ces 5 éléments dépendent de la stratégie du chef d'entreprise, mais il faut lui donner les moyens de les mettre en œuvre. »

Geoffroy Roux de Bézieux
Vice-président délégué du MEDEF

- Axe 3 -

Favoriser l'investissement pour la croissance

L'attractivité du territoire France nécessite des investissements nombreux et des réformes ambitieuses.

L'investissement découle à la fois des entreprises et de la dépense publique, notamment par le biais des collectivités locales.

L'urgence est donc :

- ♦ D'accompagner les entreprises dans leurs démarches d'investissement.
- ♦ D'assurer le redémarrage de l'investissement dans le bâtiment, indispensable au retour de la croissance.
- ♦ De permettre les dépenses d'investissement en infrastructures indispensables pour préparer l'avenir.

1. Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'investissement

Les deux points clefs qui vont déterminer la croissance à venir sont la capacité compétitive de l'économie et l'évolution de l'investissement. La croissance ne tombe pas du ciel : elle se crée tous les jours. Ce qui suppose une stratégie de long terme, des entrepreneurs et des créateurs, des investissements de toute nature, français et étrangers.

◆ Constat

L'économie française reste marquée par un recul des investissements productifs inférieurs de -5 % à leur point haut de 2008. Pour 2014, les industriels interrogés en avril par l'INSEE annoncent des budgets d'investissement en hausse de +4 %. En juillet, industriels n'anticipaient plus qu'une hausse en valeur de leurs investissements de 1 % pour 2014 (-7 % en 2013). Mais cette prévision est susceptible d'importantes révisions à la baisse : aucune incitation technique (capacités de production peu utilisées, absence de tension sur les délais de livraison), demandes de crédit qui reculent, indicateurs de marché mal orientés (commandes d'équipements aux producteurs).

◆ Conséquences

Un redémarrage rapide des investissements, clef de la restauration de la compétitivité et de la croissance pour l'emploi, est indispensable. Les propositions pour améliorer le financement des investissements vont dans le bon sens pour autant qu'on n'oublie pas le préalable à une reprise des investissements : la restauration des marges.

◆ Solutions

- Conforter le financement bancaire, notamment pour les TPE et les PME (supprimer le privilège du Trésor, faire prévaloir au niveau européen et international un meilleur équilibre des régulations financières entre besoin de stabilité des marchés et conditions d'accès des PME/ETI aux financements - Bâle III, Solvabilité 2, projet de réforme bancaire).
- Orienter vers les entreprises davantage d'épargne, quelle qu'en soit la nature (épargne « traditionnelle », épargne salariale, business angels) ce qui suppose à la fois une politique propre à rassurer les ménages et à réduire la dette publique (retraites, dépenses de santé, dépense et efficacité de l'Etat), et une fiscalité de l'épargne clairement affichée en faveur de son investissement dans les entreprises (ISF, dividendes, plus-values) (cf supra).

- Promouvoir de nouveaux outils de financement (titrisation, marché des créances de PME, financements participatifs, capital-risque etc.).
- Poursuivre l'allègement des règles encadrant les investissements des investisseurs institutionnels : supprimer les restrictions non justifiées imposées par les règles d'investissements aux investisseurs institutionnels (assureurs, caisse de retraite, institutions de prévoyance, fonds de réserves divers).
- Assurer la fluidité de la chaîne de financements des entreprises. Faire en sorte que chaque type de besoin de financement des entreprises puissent être satisfait à tous les stades de son développement.

2. Assurer le redémarrage de l'investissement dans le bâtiment, indispensable au retour de la croissance

◆ Constat

Le secteur du bâtiment (130 milliards d'euros de chiffre d'affaires HT en 2013 et une contribution à hauteur de 5 % du PIB) relève aujourd'hui à 45 % du neuf et à 55 % de l'amélioration-entretien. Le premier segment traverse une forte crise depuis 2008, tant dans le logement que dans le non résidentiel. Quant au second segment, ses volets « efficacité énergétique » et « mise aux normes d'accessibilité » peinent à véritablement prendre leur essor. Plus inquiétant encore, selon les comptes nationaux, la formation brute de capital fixe (FBCF) des ménages purs (hors entreprises individuelles), composée pour neuf-dixième de travaux de logement, ressort comme la composante du PIB qui a connu la baisse la plus forte et la plus durable sur la période 2008-2013 (-15,0 % en volume). En conséquence, il faut remonter en 1950 pour observer une contribution de cette FBCF au PIB aussi faible qu'en 2013 (5,0 %) ou, selon les prévisions de l'Insee, qu'en 2014 (4,6 %). C'est donc la croissance globale de l'économie française qui est pénalisée.

◆ Conséquences

Pour espérer une reprise de l'activité, donc de l'emploi, il est indispensable de restaurer au préalable la solvabilité de la demande. En l'absence de mesures allant dans ce sens, le secteur du bâtiment risque de connaître une purge sévère, compte tenu de l'actuelle surcapacité de l'appareil de production (chute de 16,6 % de l'activité en volume depuis 2007, mais recul limité à 6,1 % des effectifs y compris intérim en équivalent-emplois à temps plein). *A contrario*, une reprise forte et durable de la demande serait nécessairement génératrice d'emplois, une fois compensée la surcapacité évoquée *supra*. De fait, un million d'euros de chiffre d'affaires bâtiment correspond à dix emplois en France dans le secteur et dix-sept emplois dans la filière.

◆ Solutions

Voir propositions sectorielles (page 70).

3. Permettre les dépenses d'investissement en infrastructures indispensables pour préparer l'avenir

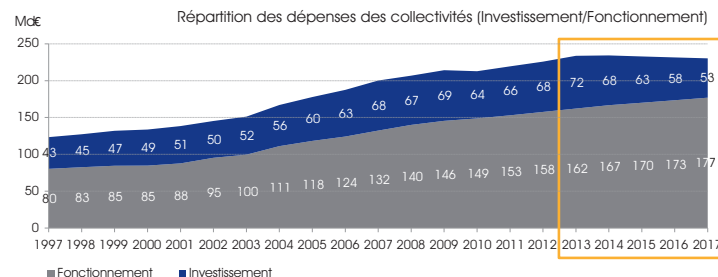
◆ Constat

Dans un environnement où la dépense publique est contrainte et doit baisser, la tentation est souvent grande de supprimer les investissements publics dans les infrastructures. Cette politique de court terme est catastrophique car elle obère l'avenir et notre capacité de rebond. Ainsi, si la qualité des infrastructures et des réseaux est l'un des points forts de la France parmi les plus cités par les entreprises étrangères, cet atout se déprécie. L'*Enabling Trade Index* du World Economic Forum plaçait la France comme leader pour la qualité de ses infrastructures de transport il y a encore deux ans et en quatrième place désormais. Selon le même classement, la France n'est plus que 15^e pour la qualité des services de transport contre 11^e deux ans auparavant. Pourtant, les infrastructures représentent l'un des types d'investissements les plus efficaces pour les pouvoirs publics et les plus sécurisants sur le plan budgétaire. En effet, des réseaux adaptés aux besoins d'un territoire génèrent des effets positifs en cascade. Cet effet multiplicateur permet

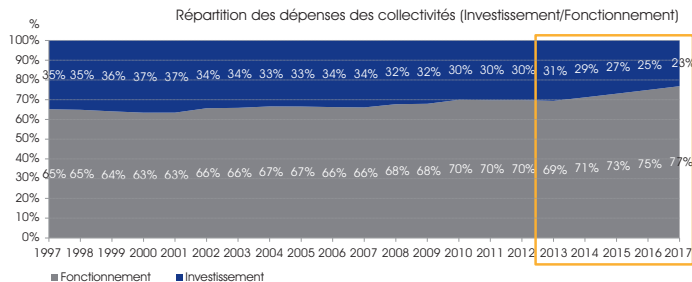
d'assurer à terme la neutralité pour les finances publiques de l'investissement dans des infrastructures dont l'utilité est prouvée.

◆ Conséquences

Les collectivités territoriales, et principalement les départements ont, depuis la crise de 2008, fait face à de fortes tensions sur leurs budgets. Les conseils généraux sont en effet contraints par une croissance très importante de leurs dépenses sociales qui pèse de plus en plus lourd dans la section de fonctionnement. Il en résulte une évolution plus forte des dépenses que des recettes et une moindre épargne brute nécessaire au financement de l'investissement. Plus récemment, les autres niveaux de collectivités sont à leur tour touchés par cet effet de ciseau. En 2014, l'épargne brute de l'ensemble des collectivités locales devrait reculer pour la 3^e année consécutive en raison de dépenses de fonctionnement croissantes et d'un ralentissement des recettes courantes. Un scénario « de base » élaboré par la Banque Postale montre l'évolution de l'investissement local entre 2015 et 2017 suite à la baisse des dotations. Si l'on suit ce scénario, le fonctionnement double entre 2001 et 2017 alors que l'investissement reste stable.



Sources : DGCL (1997-2012)



Sources : DGCL (1997-2012)

Pourtant, investir dans les infrastructures, c'est non seulement porter une vision de long terme, mais également construire un environnement compétitif.

◆ Solutions

- Simplifier et clarifier les compétences des collectivités territoriales afin d'optimiser les coûts de fonctionnement et de mieux identifier les investissements indispensables.
- Définir au niveau national une politique d'investissement en infrastructures intégrant financement sanctuarisé et programmation.
- Débloquent le plan de relance autoroutier en cours d'examen à Bruxelles.
- Négocier et signer au plus vite les contrats de plan État-Région.
- Encourager les collectivités locales dans le cadre de la réduction de leurs dotations à privilégier l'investissement, en créant des lois de finances locales, comportant des objectifs d'évolution des dépenses déclinés en deux objectifs, l'un portant sur l'investissement, l'autre sur le fonctionnement.
- Canaliser l'épargne et l'investissement privé vers les infrastructures et l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements.
- Simplifier les procédures d'accès aux financements européens.

- Externaliser progressivement la gestion du réseau routier pour en réduire le coût, par la généralisation de contrats de services à performances.
- Maintenir la qualité des infrastructures en effectuant les investissements d'entretien indispensables et en adaptant les réseaux (transport, énergie, réseaux à haut débit) aux besoins futurs sur la base de priorités rigoureusement sélectionnées, et développer des financements adaptés, par le biais notamment des partenariats public-privé (PPP).

Verbatim

« L'investissement est un sujet clé pour relancer la croissance et la création d'emplois dans notre pays. Car investir, c'est financer les éléments clés pour les succès du futur. C'est vrai au niveau des entreprises, mais aussi des territoires et de la France. En ce sens, il faut améliorer la capacité d'investissement de nos chefs d'entreprise, mais aussi des collectivités locales. Pour les entreprises, cela passe notamment par un rétablissement de leurs marges et par des mesures techniques, notamment fiscales, mais aussi par le retour de la confiance. La confiance est un élément clé. Pour les collectivités locales, cela passe par une réforme en profondeur qui leur permette d'augmenter leurs investissements et de diminuer leurs frais de fonctionnement. C'est possible ! »

Patrick Bernasconi
Vice-président délégué du MEDEF

- Axe 4 -

Utiliser des leviers court terme pour libérer des dynamiques de création d'emplois

Le constat

Au-delà des modifications structurelles envisagées, des leviers « court terme » peuvent être actionnés pour libérer des dynamiques sectorielles de création d'emploi à court terme. Ces leviers correspondent souvent à des changements d'approche dans certains secteurs, des modifications réglementaires à la marge, ou la levée de certaines contraintes.

La dynamique de création d'emplois dans notre pays ne repartira que si nous sommes capables de peser sur des leviers transverses et sectoriels. Le MEDEF a identifié 4 leviers sociaux transverses, et 9 domaines d'action sectorielle.



Pour un choc de confiance : 4 Leviers sociaux transverses

1. Revoir les « seuils »

◆ Constat

En France, 7 ans après sa création, une entreprise emploie en moyenne 20 salariés, contre 80 en Grande-Bretagne ! L'effectif moyen des entreprises françaises qui emploient au moins un salarié à leur création est de 2,7 personnes, contre 6,6 aux États-Unis et 4,5 en Allemagne (source : Insee).

Les chefs d'entreprises doivent déchiffrer un code du travail dépassé et obscur : entre 100 et 1 000 salariés, il leur faut tenir compte de 16 seuils sociaux différents. De 49 à 50 salariés, la Revue fiduciaire relève 27 nouvelles obligations et formalités à accomplir. La même revue utilise 19 pages pour expliquer les règles compliquées du décompte des effectifs ! Ces seuils et ces obligations sont inadaptés. Il est tout à fait inutile par exemple d'avoir 4 délégués du personnel, 5 délégués au comité d'entreprise et autant de suppléants dans une PME de 100 salariés. C'est coûteux, paralysant et le dialogue social n'y gagne rien. Les réglementations résultant du franchissement de seuils sociaux peuvent ainsi contraindre la croissance de certaines entreprises en les désincitant à embaucher afin de ne pas dépasser un certain nombre d'employés. Quand une entreprise franchit des « seuils », cela génère de nouvelles obligations parfois très contraignantes. Ainsi par exemple, passer de 49 à 50 salariés génère 35 obligations supplémentaires. Ces seuils existent à différents niveaux : 9, 10, 11, 20, 50, 200 salariés...

◆ Conséquences

Pour le chef d'entreprise, c'est plus de coûts, de complexités et de lourdeurs disproportionnées par rapport à ce que peut apporter l'embauche qui aboutit à ce franchissement. Cela peut bloquer la croissance des entreprises. Ainsi, il existe 2,5 fois plus d'entreprises ayant un effectif de 49 personnes que de 50.

◆ Solution

Revoir les seuils existants, simplifier la représentation du personnel en négociant avec les partenaires sociaux avant la fin de l'année en vue d'une « modernisation du dialogue social ».

◆ Gain d'emplois espéré

La France compte 3 millions d'entreprises de moins de 10 salariés, et 170 000 entreprises entre 10 et 50 salariés. Revoir les seuils pourrait permettre de créer entre 50 000 et 100 000 emplois sous 3 ans.

2. Favoriser la cohésion sociale par l'emploi

◆ Constat

Le coût du travail pour les personnes les plus éloignées de l'emploi est l'un des plus élevés en Europe. Malgré les allègements de charges annoncés, il reste lourd pour une entreprise puisqu'il représente, charges comprises, entre 1700 et 1750 euros par mois.

◆ Conséquences

Cela fait obstacle au développement d'emploi de services pour ces populations, notamment de proximité, comme il peut en exister dans d'autres pays. Or, ces emplois, pour certaines populations peu qualifiées, sont clés dans une dynamique de retour à l'emploi. Il existe aujourd'hui 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification et le nombre des chômeurs de très longue durée a explosé ces dernières années.

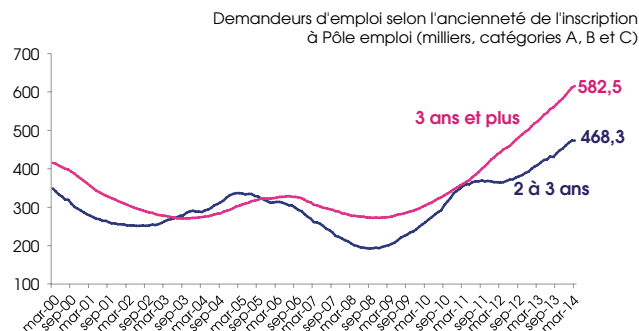
◆ Solutions

- Travailler sur un cadre transitoire d'accès à l'emploi, destiné à certaines populations très éloignées de l'emploi, par exemple sous la forme de contrats aidés destinés aux entreprises. L'objectif est de favoriser via les aides sociales la reprise d'emploi.
- Aller au-delà de l'emploi en ajoutant un volet formation pour permettre aux personnes concernées d'aller vers un métier.

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 50 000 et 100 000 emplois en 5 ans.

Chômage de longue durée de 2 ans et plus



Source : DARES

3. Augmenter la durée annuelle travaillée notamment par une optimisation des jours fériés

◆ Constat

À la suite de la mise en place des 35 heures, la durée effective de travail des salariés à temps plein est devenue une des plus faibles d'Europe (avec la Finlande), de tous les pays européens. La législation française accorde en outre 11 jours fériés. Le seul jour obligatoirement non travaillé est le 1^{er} mai, mais dans les faits, la plupart des conventions collectives ou des usages d'entreprise prévoient le chômage des autres jours fériés.

◆ Conséquences

Le nombre de jours fériés, et les complexités d'organisation qu'ils induisent (« ponts ») sont un frein à la croissance et donc à l'emploi. Cela accroît la pression sur la productivité horaire.

◆ Solutions

- Supprimer un ou deux jours fériés à terme.
- Accoler certains jours fériés à un weekend (éviter les phénomènes de ponts) dans un premier temps.

◆ Gain d'emplois espéré

Supprimer 2 jours fériés par an permettrait d'allonger la durée annuelle travaillée de 1,2 jour, ce qui représente environ 0,9 % de PIB. Or, on estime que 1 % de PIB supplémentaire permet de générer 100 000 emplois supplémentaires.

4. Réussir le déploiement de la réforme de la formation professionnelle et relancer l'apprentissage

◆ Constat

Le système de la formation professionnelle souffre de contraintes trop rigides pesant sur les entreprises, soumises à une obligation de dépenser (et non d'une obligation de former), et sur les salariés et demandeurs d'emplois, qui jugent le système peu accessible et injuste. L'apprentissage souffre également de rigidités pour l'élaboration des diplômes et cartes de formation mais aussi d'un cadre réglementaire totalement inadapté pour les apprentis mineurs. En outre, la réforme de l'apprentissage en cours va se traduire par une diminution de la taxe utilisable directement par les entreprises ce qui va entraîner une baisse du nombre d'apprentis. Globalement, les formations répondent insuffisamment aux besoins des entreprises.

◆ Conséquences

L'inadéquation des compétences aux emplois est la raison essentielle des 400 000 emplois non pourvus chaque année et le refus progressif des entreprises à prendre des apprentis mineurs.

◆ Solutions

- Mettre en œuvre l'accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013 qui vise à améliorer l'employabilité des salariés, des demandeurs d'emploi, des jeunes et des seniors grâce au compte personnel de formation, et la compétitivité des entreprises en libérant la formation des contraintes administratives qui freinent le développement et l'innovation pédagogique. Les partenaires sociaux joueront un rôle moteur dans la définition des formations éligibles au compte personnel de formation.
- En parallèle, une réforme de l'apprentissage octroyant une responsabilité aux entreprises en matière de diplômes et de cartes des formations est indispensable. Enfin, il convient d'adapter la réglementation pour la formation des apprentis de 16 à 18 ans.

◆ Gain d'emplois espéré

150 000 recrutements ont été abandonnés en 2013 pour cause d'inadéquation des compétences. Selon McKinsey, 240 000 emplois peuvent par ailleurs être créés en 5 ans dans les métiers de demain adaptés aux entreprises innovantes.

Des leviers sectoriels dans 9 grands secteurs pour développer l'emploi

1. La construction et la rénovation

◆ Constat

Le secteur de la construction est un gros pourvoyeur d'emplois dans des corps de métiers très différenciés. En 2013, le bâtiment comprenait 1,144 million de salariés, dont 358 000 dans le gros-œuvre, 786 000 dans le second œuvre, environ 80 000 postes intérimaires en équivalent-emplois à temps plein (ETP) et 325 000 artisans non-salariés ; quant aux travaux publics, ils regroupaient 280 000 salariés. Le secteur joue par ailleurs un rôle central dans l'économie, accompagnant le développement de secteurs majeurs en France (matériaux, industries de l'énergie, maîtrise d'œuvre et ingénierie, intérim, etc.) et assurant la qualité de nos infrastructures ou de nos superstructures, atout

reconnu du territoire. Il a été confronté à des changements brutaux des règles de son activité, à un manque de lisibilité des politiques publiques ces dernières années et pour ce qui est des travaux publics, à la baisse importante des budgets d'investissements des collectivités locales, contraintes de réduire leurs dépenses. Pourtant, un besoin d'entretien et d'investissement dans les infrastructures existe. Des ressources sont gâchées : c'est un litre d'eau potable sur cinq qui est perdu dans des fuites de canalisations en France. A ces pertes en ressources physiques s'ajoutent les pertes en temps : le retard cumulé des TGV était d'un million de minutes en 2013, tandis que le coût des embouteillages approchait les 6 milliards d'euros.

◆ Conséquences

Dans le bâtiment, les mises en chantier de logements ou de locaux non résidentiels s'approchent dangereusement de leur niveau le plus bas depuis trente-cinq ans, après une chute de plus du tiers sur 2008-2013. Sur cette dernière période, le chiffre d'affaires a d'ailleurs reculé de 16,6 %, à prix constants. Cela a conduit à la destruction de 76 000 emplois (-6,0 %) en équivalent temps plein entre 2007 et 2013, y compris intérim. Quant aux travaux publics, l'activité du secteur est tombée au niveau d'il y a 10 ans. Une entreprise sur 5 est en perte, tandis que 20 000 emplois ont été détruits depuis 2007.

◆ Solutions

- Favoriser la construction de logements prioritairement dans les zones tendues, en libérant massivement du foncier constructible et en simplifiant les réglementations, afin de rééquilibrer les marchés, gage de maîtrise des prix des biens immobiliers et des loyers, et de permettre une meilleure mobilité des salariés.
- Mettre en place une filière dynamique de production de locatif intermédiaire, principalement en zone tendue.
- Revenir à un prêt à taux zéro offrant de véritables longs différés de remboursements pour permettre le retour des primo-accédants modestes ou en début de cycle de vie sur le marché.
- Faire de la rénovation énergétique des bâtiments une vraie priorité.

- Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires en publiant rapidement le décret d'application sur l'obligation de travaux.
- Relancer la rénovation des logements : rassembler les forces vives (industriels et distribution), bâtir sur le label RGE (reconnu Garant de l'Environnement), simplifier et rendre lisible les aides aux ménages.
- Poursuivre le mouvement de simplification réglementaire et normative dans la construction tout en intégrant mieux les nouvelles technologies qui répondent aux nouveaux usages et feront entrer le bâtiment dans le 21^{ème} siècle. Garantir une stabilité à moyen terme (y compris pour les règles fiscales).
- Mieux lutter contre les distorsions de concurrence : directives travailleurs détachés notamment, renforcement de la surveillance du marché pour lutter contre l'émergence des produits non conformes aux réglementations et aux normes techniques...
- Mieux valoriser les démarches de qualité des entreprises : les labels et marques de conformité volontaires doivent être portés et reconnus par les pouvoirs publics.

◆ Gain d'emplois espéré

Environ 150 000 à terme.

2. Les Services (hors tourisme et santé)

◆ Constat

Les services marchands (tous secteurs confondus, y compris le tourisme) représentent en France 853 Mds€ de valeur ajoutée, soit environ 45 % du PIB, emploient 9,8 millions de personnes et contribuent positivement de 30,3 Mds€ à la balance courante de la France (source : BdF 2012). Ils sont confrontés à des problématiques et des perspectives de croissance différentes, selon qu'il s'agisse de services à forte valeur ajoutée (recherche, conseil, numérique) ou de services employant des salariés moins ou peu qualifiés (services à la personne, restauration, propreté, intérim) mais ont des caractéristiques communes et font face à un cer-

tain nombre de difficultés proches de nature. Les services ne sont en effet pas stockables, la demande de services peut varier fortement, ce qui induit un besoin important de flexibilité dans l'organisation du travail, et l'essentiel de leur coût est d'ordre salarial. Toute augmentation des charges sur le travail a donc un impact immédiat sur la compétitivité et la marge des entreprises de services. A cet égard, dans un certain nombre de secteurs, la mise en place du CICE n'a pas suffi à compenser la hausse des charges intervenue par ailleurs. Les entreprises de service souffrent aussi particulièrement de la multiplication des réglementations sociales et de la trop grande instabilité de la réglementation.

◆ Conséquences

Une perte de compétitivité tant sur les marchés extérieurs que sur le marché national, même si la contribution au commerce extérieur demeure positive, et une destruction d'emplois dans certains secteurs. Le secteur des services à la personne en est un exemple : après avoir créé 390 000 emplois en 15 ans (étude Olivier Wymanil), il a été confronté à un changement brutal des règles encadrant son activité, ce qui a conduit à une baisse des emplois et à leur basculement vers une zone « grise » de partage entre le travail réalisé de façon déclaré grâce au recours aux entreprises et de travail non déclaré réalisé chez le particulier en dehors de tout recours à une entreprise.

◆ Solutions (quelques exemples)

• Services à la personne

- Réintroduire la formule du forfait pour le calcul des charges sociales.
- Permettre aux entreprises mandataires du secteur des services à la personne de bénéficier de dispositifs d'exonérations de charges analogues à ceux bénéficiant aux entreprises de salariés (exonération « Fillon », CICE, etc.).
- Mieux encadrer la concurrence avec le secteur associatif, et lutter contre les discriminations envers les entreprises de la part des collectivités territoriales au profit des acteurs associatifs.

• Intérim

- Assouplir le cadre juridique de l'intérim dans le sens de la directive européenne sur le travail temporaire.
- Supprimer le délai de carence pour les CDI intérimaires, les missions supérieures à un mois et à la suite des contrats de formation en alternance.
- Permettre à un salarié en emploi d'effectuer une mission en intérim.
- Abandonner la limitation des durées de contrats pour les plus de 50 ans .

• Numérique

L'une des meilleures façons de tirer les bénéfices de la mondialisation est d'investir dans la révolution numérique qui déferle sur la planète. La révolution numérique aura un impact sur l'évolution de la société et va ainsi permettre de passer, par exemple, à une consommation d'usage et des raccourcis historiques sans précédent (ex. l'accès à la téléphonie mobile dans les pays émergents).

« L'objet connecté », « le big data », « le cloud computing », l'inter-opérabilité des applicatifs dans tous les domaines (biologie...) rendent chaque jour, davantage, le numérique consubstantiel de la chaîne de valeur ajoutée. Car les investissements dans le numérique créent de la valeur ajoutée et des emplois comme l'ont montré plusieurs études.

Ainsi, 1€ investi dans les réseaux très haut débit génère 6€ de PIB (étude ADL2013) et d'après la FIRIP : 50 000 emplois sont concernés par le déploiement global du Plan France Très Haut Débit. A cet égard, la cohérence de ces investissements est un facteur clé d'efficacité. Dans le numérique, l'écrasement des prix de l'accès aux infrastructures déplace la valeur dans les services.

Pour reconquérir la valeur de la numérisation, il faut investir massivement dans les plateformes de services (paiement, santé, sécurité, ville intelligente...). Cette responsabilité incombe tant aux entreprises, qu'à l'Etat, qu'aux collectivités territoriales. Dans un tel contexte, la fiscalisation des investissements relève de l'absurdité. Or,

les prélèvements de type IFRP pèsent pour plus de 800 millions/an pour les seuls opérateurs. Plus ils construisent des réseaux, plus ils sont imposés... On peut aussi s'interroger sur la cohérence de la taxe qui est prélevée sur le CA des opérateurs pour financer l'audiovisuel public.

Enfin, la mise en place d'un cadre fiscal et réglementaire équitable entre les acteurs nationaux et les géants du web est indispensable à terme. Par ailleurs, notre pays doit s'engager sur les formations en informatique pour plus d'ingénieurs en informatique, acculturer les jeunes à l'informatique dans les écoles, pour développer l'envie de numérique et les talents, accélérer la modernisation de l'Etat et des administrations publiques par le numérique.

• Pour l'ensemble des services

- Stabiliser le cadre juridique et fiscal.
- Progresser dans la prise en compte de l'immatériel dans les politiques économiques et les normes comptables.

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 100 000 et 500 000 emplois à terme en fonction des mesures réellement prises.

3. Le tourisme

◆ Constat

Le tourisme est un des atouts majeurs de la France. Notre pays est la première destination touristique au monde (83 millions de visiteurs internationaux). Le secteur du tourisme génère 1,3 million d'emplois directs et 1 million en indirect. Pourtant la France est très mal classée en termes de dépense par touriste et recule régulièrement dans tous les classements.

◆ Conséquences

Le faible dynamisme de l'attractivité touristique génère un « manque à gagner » important pour toute la chaîne de valeur, donc une perte d'emplois.

◆ Solutions

- Diversifier l'offre touristique.
- Elaborer une stratégie pour le tourisme évènementiel et les rencontres professionnelles.
- Améliorer la qualité de l'accueil.
- Faire des métiers du tourisme une filière d'excellence.
- Favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre.
- Permettre, en accord avec les salariés qui le désirent, l'ouverture le soir et le dimanche.

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 50 000 et 200 000 emplois à terme.

4. Le commerce et la distribution

◆ Constat

Le secteur de la distribution est un des points forts de la France. Pour autant, ce secteur est aujourd'hui confronté à un changement de modèle économique majeur (notamment du fait du développement d'internet).

◆ Conséquences

Les contraintes qui régissent ce secteur doivent être allégées pour lui permettre de s'adapter et d'expérimenter simplement de nouvelles formes de commerce.

◆ Solutions

- Simplifier l'urbanisme commercial pour faciliter l'adaptation permanente aux besoins de consommateurs et diminuer les délais administratifs.
- Libéraliser la vente encadrée de certains produits comme les médicaments sans ordonnance.
- Permettre, par accord social d'établissement, d'entreprise ou de branche, l'ouverture le soir et le dimanche, afin de faire notamment face au développement des nouvelles formes de commerce (hors dérogations de plein droit).

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 40 000 et 100 000 emplois à terme.

5. Le secteur financier et la place financière de Paris

◆ Constat

Le secteur financier français emploie 757 800 salariés en France. Il est au cœur du financement de l'économie, des entreprises et des investissements. Son importance est donc cruciale. Or, il est très lourdement taxé (65 % du résultat), dans des proportions sans comparaison avec les grandes places financières concurrentes. Il est soumis à une fiscalité spécifique pesant directement sur l'emploi : la taxe sur les salaires. Le coût d'un cadre de haut niveau rémunéré 300 K€ brut est supérieur de plus de 30 % à Paris par rapport à Londres. Le secteur financier est par ailleurs soumis à une réglementation de plus en plus contraignante génératrice de coûts et d'obstacles au développement de l'activité. De ce fait, il est lourdement handicapé dans la compétition internationale. Or, ce secteur finance l'économie et 1 milliard prélevé sur les résultats du secteur bancaire, représente 10 milliards de crédits en moins.

◆ Conséquences

Les grands acteurs de ce secteur n'ont pas d'autres choix que d'implanter leurs centres de décision et d'activité en dehors de France, voire de délocaliser leurs effectifs dans d'autres pays d'Europe (Royaume-Uni, Pays-Bas, Suisse, Luxembourg), ce qui détruit de l'emploi et réduit d'autant leur effet d'entraînement sur le reste de l'économie, et donc sur la croissance. Si ce mouvement se poursuit, ce sont les conditions d'accès des entreprises aux financements qui leur sont nécessaires qui seront gravement impactées.

◆ Solutions

Le secteur financier, secteur à haute valeur ajoutée, est susceptible de créer directement ou indirectement des milliers d'emplois à condition de recréer un environnement réglementaire favorable aux activités financières (avant toute nouvelle réglementation, un bilan de l'impact

des règles mises en place depuis la crise financière doit être fait), et de supprimer les taxes spécifiques qui grèvent sa compétitivité, notamment :

- Mettre en extinction la taxe sur les salaires, qui pèse sur les banques, compagnies d'assurances et entreprises de marché.
- Affecter la taxe systémique au fonds de résolution.
- Supprimer la taxe sur les transactions financières et arrêter immédiatement le projet de taxe européenne sur les transactions financières, qui fait peser un risque mortel sur la place financière de Paris.

◆ Gain d'emplois espéré

Dans un premier temps, moindre destruction d'emplois. A terme, près de 50 000 emplois possibles.

6. L'industrie

◆ Constat

L'industrie française constitue un réservoir important d'emplois, notamment qualifiés - 3,1 millions d'emplois directs - et apporte une contribution déterminante à la création de richesses nationales en termes de productivité, d'innovation et d'exportation. Néanmoins la dégradation de sa compétitivité, largement due à la faiblesse de ses marges (23,1 %) comme l'ont démontré de nombreux rapports, ne lui permet pas d'occuper au niveau international le rang que devrait détenir notre pays.

◆ Conséquences

Le poids de l'industrie dans le PIB marchand s'est réduit de 15 à 12,5 %, le nombre de sites industriels a diminué, l'emploi industriel s'est replié de 700 000 postes en 10 ans et l'outil productif a vieilli : les amortissements sont aujourd'hui supérieurs aux investissements. Une stabilisation de la situation est en cours qui permet d'envisager un redressement sous réserve que les mesures appropriées soient prises.

◆ Solutions

- Mettre en œuvre la transition énergétique avec un objectif de compétitivité et d'efficacité énergétique. L'énergie est en effet un facteur de coût déterminant, pouvant représenter jusqu'à 10 % de la valeur ajoutée dans certains secteurs. La transition énergétique doit donc conforter les atouts de la France en la matière.
- Adapter les compétences aux besoins des entreprises industrielles.
- Inscrire la réglementation environnementale dans un cadre européen et international, en faisant en sorte qu'elle soit progressive, qu'elle offre de la visibilité, qu'elle ne provoque pas de rupture et présente un choix de moyens permettant de retenir, entre réglementation, fiscalité et normes, celui qui offre le meilleur rapport coût/efficacité.
- De façon générale, assouplir l'environnement législatif et réglementaire pesant sur les entreprises. Exemple : dans le domaine de l'affichage environnemental, laisser aux entreprises le choix des supports d'information au consommateur sans imposer systématiquement un marquage sur produit comme dans le domaine du recyclage avec le « triman ».
- Abaisser ou supprimer toutes les fiscalités pesant sur les outils de production (fiscalité locale, énergétique, écologique, etc.).
- Améliorer les relations entre les acteurs au sein d'une même filière. Inciter à la cohésion des filières par exemple en favorisant les partenariats technologiques entre grands groupes et PME/ETI afin de favoriser notamment la conquête des marchés internationaux.

◆ Gain d'emplois espéré

Moindre destruction d'emplois à court terme. Entre 10 000 et 50 000 à moyen terme.

7. Les entreprises de santé

◆ Constat

Si la France est un grand pays dans le domaine de la santé, avec des entreprises industrielles et de services bien positionnées dans la concurrence mondiale, elle n'a pas su transformer pleinement ses atouts et les progrès technologiques enregistrés dans ce domaine, en avantages compétitifs et en parts de marché. Le système français est trop dépendant d'une régulation administrative, qui fait en outre peser sur certains secteurs l'essentiel des efforts de maîtrise des coûts de la protection sociale, avec en particulier le développement de multiples taxes spécifiques.

◆ Conséquences

L'absence d'une vraie filière de soin et de prévention et l'absence d'un écosystème qui permettraient à la fois d'améliorer la qualité et l'efficacité des soins, du traitement thérapeutique et de la prévention au bénéfice du patient, mais aussi de prendre des positions de leaders sur les grands enjeux de santé publique, de développer une offre différenciant à l'intention des étrangers désireux de se faire soigner en France et d'exporter notre savoir-faire.

◆ Solutions

Les entreprises de santé ont de vraies réserves d'emplois, qui pourraient en particulier résulter de la relocalisation en France de certaines activités, dans le dispositif médical par exemple, mais cela suppose :

- Une profonde réingénierie du système de santé basée sur le progrès thérapeutique et le déploiement des nouvelles technologies.
- Un pilotage cohérent des politiques publiques dans le domaine de la santé (industrie, recherche, santé publique, comptes sociaux...) au service d'une ambition stratégique.
- Une meilleure visibilité des acteurs en instaurant, par exemple, une loi pluriannuelle de financement de la Sécurité sociale.

- La simplification des systèmes d'introduction sur le marché de produits, services ou actes innovants à fort potentiel de « réingénierie » du système de santé et l'amélioration de la cohérence avec les institutions européennes.
- Le développement d'une offre médicale professionnalisée pour les malades venant de pays étrangers, attirés par l'excellence de la médecine française.

◆ Gain d'emplois espéré

Entre 10 000 et 50 000 emplois à terme en fonction des mesures réellement prises.

8. La Filière agro-alimentaire

◆ Constat

L'industrie alimentaire emploie directement plus de 494 000 salariés sur l'ensemble du territoire français, représente 160 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et contribue positivement à la balance commerciale à hauteur de 8,5 milliards d'euros. Le modèle alimentaire français, nous est envié partout à l'étranger. Nous élaborons chaque jour des produits sûrs, de qualité, et d'une grande diversité. Ce secteur est cependant menacé en permanence par de nouvelles taxes et de nouvelles réglementations. Par ailleurs, le contexte de désinflation pèse lourdement sur l'ensemble de la filière agroalimentaire, que ce soit l'industrie, l'amont agricole ou la distribution.

◆ Conséquences

D'un point de vue économique, même si le solde commercial de l'industrie alimentaire reste très positif, les entreprises perdent progressivement en compétitivité tant sur le marché domestique que mondial. La France est ainsi passée de 1^{er} exportateur mondial de produits alimentaires au début des années 2000 au 5^e rang en 2014.

D'un point de vue d'image, le climat de défiance à l'égard des produits alimentaires est inégalé alors que les produits n'ont jamais été aussi sûrs en termes de qualité et de sécurité.

Ainsi, la France affiche aujourd'hui le nombre d'intoxications alimentaires par habitant parmi les plus faibles au monde (rapporté à la population, il y a 200 fois plus de décès dus à des intoxications alimentaires aux Etats-Unis).

En matière de développement durable, la maîtrise de l'impact environnemental des activités des entreprises alimentaires est également un enjeu majeur. La filière est depuis longtemps engagée dans une logique d'utilisation efficace des ressources au travers d'actions concrètes (efficacité énergétique, valorisation des déchets et coproduits, éco-conception des emballages...) et présente de réels atouts, utilisant essentiellement des ressources naturelles renouvelables provenant des -10 ont eu un impact positif sur l'environnement. Une approche pragmatique de ces enjeux est nécessaire pour pouvoir concilier développement durable et compétitivité et permettre la création de valeur.

◆ Solutions

- Favoriser le développement international, notamment pour les PME via un meilleur accès aux marchés « grand export », en supprimant notamment les barrières non tarifaires dans le cadre des accords internationaux (actuellement : UE-USA et UE-Japon).
- Défendre le modèle alimentaire français et promouvoir les valeurs positives de l'alimentation française (goût, plaisir, convivialité).
- Privilégier une information du consommateur loyale, qui laisse la place à l'innovation et ne stigmatise ou n'exclut aucune catégorie d'aliments.
- Favoriser une approche proportionnée des risques, qui permette d'assurer un haut niveau de qualité et de sécurité des aliments, tout en tenant compte de l'impact socio-économique potentiel des décisions prises.
- Eviter que l'industrie agroalimentaire française, et notamment les PME, ne fassent l'objet de contraintes injustifiées et disproportionnées par rapport à celles subies par les entreprises dans les autres états-membres, nuisant à leur compétitivité.

- Préserver la compétitivité des entreprises notamment au travers de la maîtrise du coût de l'énergie.
- Encourager les bonnes pratiques des entreprises en matière de développement durable pour entraîner l'ensemble du secteur dans une dynamique positive : efficacité énergétique, économies d'eau, valorisation des déchets... Davantage sensibiliser et inciter les entreprises, et notamment les TPE-PME, à l'éco-conception.
- Promouvoir l'innovation. Du fait de la concurrence sur les marchés, la compétitivité de nos produits est essentielle ; il nous faut être plus innovants et proposer des projets à forte valeur ajoutée.

◆ Gain d'emplois espéré

90 000 recrutements et 150 000 apprentis d'ici 2017.

9. Les autres filières

Toutes les filières connaissent des blocages ou des verrous qui brident leurs développements et qui pourraient, si on les lève, provoquer croissance et emploi. Il s'agit souvent de leviers qui n'ont pas d'impacts budgétaires ou dont l'activation permettra de générer des rentrées fiscales couvrant leurs coûts. Pour que la dynamique de création d'emplois et de croissance devienne réellement la priorité de notre pays, il faut que notre approche politique et économique évolue : renforcer l'écoute et la concertation avec les entreprises pour identifier les leviers à activer ; échanger de manière étroite et permanente sur l'impact des réformes ; passer à une véritable logique partenariale.

Ce changement de paradigme culturel doit désormais être la règle dans notre pays. Il y a urgence à changer de vision.

En synthèse

Engager 3 réformes de fond pour consolider une dynamique de création d'emplois.

I. Permettre un nouveau dialogue économique et social et réformer notre marché du travail.

- Refonder notre dialogue social pour limiter la dérive législative en privilégiant le niveau de l'entreprise, à défaut la branche, et de manière exceptionnelle le niveau national et l'ancrer dans une dimension économique.
- Donner plus de portée et de marge de manœuvre à la négociation d'entreprises.
- Revoir le cadre légal de la durée du travail.
- Repenser le contrat de travail pour diminuer la « peur de l'embauche ».
- Repenser le contrat social au sein de l'entreprise : plus de souplesse pour l'entreprise, plus de formation pour le salarié et un meilleur partage de la valeur produite.
- Poursuivre la réforme de l'assurance chômage pour accélérer le retour à l'emploi des chômeurs et mieux accompagner les plus éloignés de l'emploi.

- Faire du système de protection sociale un moteur et non un handicap économique.
- Réformer l'Éducation nationale pour favoriser la capacité d'apprendre, la mobilité sociale, la compréhension de l'entreprise et de l'économie, et l'entrepreneuriat.

II. Améliorer la compétitivité coût des entreprises.

- Coût du travail
- Coût de la fiscalité
- Coût de l'énergie
- Coût du financement et diversification des sources
- Coût d'un euro trop fort

III. Favoriser l'investissement pour la croissance.

- Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'investissement.
- Assurer le redémarrage de l'investissement dans le bâtiment, indispensable au retour de la croissance.
- Permettre les dépenses d'investissement en infrastructures indispensables pour préparer l'avenir.

Prendre des mesures techniques sectorielles ou sociales pour avoir un effet de levier court terme sur l'emploi :

Mesures	Ambition en termes d'emplois sous 5 ans.
Social : seuils	Entre 50 000 et 100 000
Social : cohésion sociale par l'emploi	Entre 50 000 et 100 000
Social : durée travaillée	Entre 50 000 et 100 000
Social : formation et métiers non pourvus	Entre 100 000 et 200 000
Sectoriel : construction	Environ 150 000
Sectoriel : services	Entre 100 000 et 500 000
Sectoriel : tourisme	Entre 50 000 et 200 000
Sectoriel : commerce	Entre 40 000 et 100 000
Sectoriel : finance	Stabilisation
Sectoriel : industrie	Stabilisation
Sectoriel : santé	Entre 10 000 et 50 000
Sectoriel : agro-alimentaire	Environ 90 000
Total : entre 690 000 et 1 590 000 emplois à créer en 5 ans	

Conclusion

Relancer la dynamique de création d'emplois dans notre pays n'est pas un problème politique, de droite ou de gauche. C'est d'abord un problème humain, social et économique. Et c'est aussi un problème de point de vue : il faut enfin accepter de mettre l'entreprise et sa compétitivité au centre des réflexions et des actions, penser à intégrer « ceux qui n'ont pas » plutôt que de vouloir protéger à toute force « ceux qui ont ».

Les propositions qui sont tracées dans ce document par le MEDEF apparaîtront certainement agressives ou caricaturales à certains. Ils ont tort. Il s'agit avant tout d'animer un débat, de montrer une vision cohérente que portent les entreprises pour lutter contre le chômage. Notre conviction est que nous n'avons pas « tout essayé contre le chômage », nous avons juste essayé ce qui n'a marché nulle part dans le monde et oublié ce qui a fonctionné partout.

L'intérêt pour nous est de générer une réflexion collective, profonde, et un cadre cohérent de pensée et d'action. Voilà plusieurs mois que ces propositions sont discutées en interne, modifiées, revues. Elles le seront certainement encore dans les mois qui viennent, et c'est tant mieux. Nous ne faisons pas de dogmatisme ou de politique, nous sommes avant tout des pragmatiques visant essentiellement l'efficacité et motivés d'abord par le succès de notre pays. Et nous croyons, en temps qu'entrepreneurs, savoir mieux que d'autres comment se créent des emplois.

Mais, il faut aussi être clair : les solutions que nous proposons pour relancer la création d'emplois, ne font pas l'ensemble d'une politique économique. Beaucoup reste à faire notamment pour identifier les défis à rele-

ver dans le futur pour notre économie et s'organiser en conséquence, pour aider nos entreprises à développer leurs facteurs de productivité interne (satisfaction client, management, innovation, excellence opérationnelle, montée en gamme), pour réformer structurellement et en profondeur notre sphère publique afin que son efficience soit conforme aux ambitions tracées, pour changer enfin l'état d'esprit de notre pays vis-à-vis de ses entreprises, de l'économie de marché, et de la mondialisation qui peut nous offrir des opportunités de croissance fabuleuses si nous nous y prenons bien... C'est d'ailleurs tout l'objet de notre projet « France 2020 - Faire gagner la France ».

Car, au final, retrouver une dynamique de création d'emploi suppose de densifier notre tissu économique. Il ne suffit pas que chaque entreprise existante puisse embaucher plus. La France a besoin d'entreprises plus importantes en nombre et en taille, à l'instar des *Mittelstand* allemandes, fer de lance de la croissance et de l'emploi outre-Rhin. Cela suppose de lever les obstacles qui freinent la croissance des entreprises, mais aussi en faisant de l'attractivité du territoire un atout dans l'Europe et le monde.

Redressement durable de l'emploi productif et restauration de la compétitivité de la France sont indissociables dans la réalité économique. Ils doivent l'être dans la stratégie économique.

Venez participer au débat sur

www.1milliondemplois.fr

#1Million

ANNEXES

Le constat économique fin juin 2014

Carnet de santé de la France (juin 2014)

Activité	2007	2009	2012	2013	2014 T1
PIB (volume, 100 = 2007) (source : INSEE)	100	97,2	101,6	101,8	102,2
PIB/habitant (volume, 100 = 2007) (source : INSEE)	100	96,2	99,0	98,8	-
Production manufacturière (100 = 2007) (source : INSEE)	100	80,5	84,6	83,7	84,5
Balance commerciale FAB- FAB (glissement sur 12 mois, Mds d'€) (source : Douanes)	-42,0	-45,1	-67,5	-62,1	-60,8

Le PIB s'est accru de 0,3 % en 2013, comme en 2012. Il n'a progressé que 1,8 % depuis 2007, moins que la population. Ce qui explique la baisse du PIB par habitant. En 2014, la croissance sera inférieure à la prévision officielle de 1 %, signe supplémentaire de la lourdeur d'une économie en panne de reprise. En particulier, la production industrielle stagne sur un niveau inférieur de plus de 15 % à celui de 2007. Autre manifestation de cette longueur de la conjoncture, les échanges commerciaux se contractent. La réduction du déficit en 2013 et au début 2014 tient non à un regain de compétitivité, mais à une contraction des importations plus forte que celle des exportations, qui s'explique uniquement par une baisse des prix (énergie, produits manufacturés).

Depuis 2007 - Production manufacturière : -15,5 %

Emploi et chômage	2007	2009	2012	2013	2014 T1	Evolution 2007-2014 T1
Emploi salarié marchand non agricole (100 = 2007, 4 ^e trimestre) (source : INSEE)	100	97,3	97,3	97,0	96,8	-523,3
- Industrie	100	93,2	89,6	88,1	87,9	-437,7
- Construction	100	98,1	95,0	93,3	92,9	-105,8
- Tertiaire marchand hors intérim	100	99,8	101,4	101,2	101,4	+147,4
- Intérim	100	76,5	79,0	84,2	80,4	-127,2
Taux de chômage au sens du BIT (% de la population active, yc DOM, moyenne annuelle) (source : INSEE)	8,0	9,1	9,8	10,3	10,1	-
- dont : 15-24 ans	19,6	23,6	24,3	24,8	23,8	-
Demandeurs d'emploi (milliers, fin de période, catégorie A) (source : Dares)	2015	2641	3132	3307	3 364*	+1 349,0
Chômeurs de longue durée de 2 ans et plus (milliers, catégories A, B et C, décembre) (source : Dares)	503	537	895	1 052	1 104*	+600,8
Durée moyenne d'inscription à Pôle emploi (jours, décembre) (source : Dares)	414	402	478	511	521*	+107

(*) avril 2014

Faute de croissance, l'emploi continue de baisser (-0,3 % en 2013, et -0,2 % au 1^{er} trimestre 2014). Le mouvement est notable dans l'industrie, la construction et l'intérim, alors que les emplois se maintiennent dans les services et commerces. Depuis le 4^e trimestre 2007, plus de 523 000 emplois salariés ont été perdus, dont 84 % dans l'industrie. Les emplois tertiaires ont légèrement augmenté.

Depuis 2007 - Pertes d'emplois dans les entreprises : - 523 300

Le taux de chômage a continué de s'accroître en 2013, puis a légèrement baissé au 1^{er} trimestre 2014 (10,1 %, et 9,7 % pour la seule France métropolitaine). Le mouvement est identique pour le chômage des jeunes. Le taux de chômage aura augmenté de 2,1 points depuis 2007, et celui des jeunes de 4,2 points.

Le nombre des demandeurs d'emplois (catégorie A) a atteint 3,4 millions de personnes en avril 2014, 67 % de plus qu'en 2007. Plus préoccupant, le chômage de longue durée s'alourdit (1,1 million de demandeurs inscrits depuis 2 ans et plus à Pôle Emploi), soit 2,2 fois plus qu'en 2007. Plus de la moitié ont une ancienneté supérieure à 3 ans. Globalement, la durée moyenne du chômage est de 5,8 trimestres, au-delà du seuil des 5,5 trimestres que le Conseil d'orientation de l'Emploi considère comme critique pour la probabilité de trouver un emploi.

Depuis 2007 - Chômage de 2 ans et plus : + 600 000 (1,1 million de personnes)

Situation des entreprises

évolution cumulée en valeur (%, sociétés non financières)	2007-2013
Rémunération des salariés	+12,6
Valeur ajoutée	+7,2
Prélèvements sur les entreprises	+11,3
♦ Cotisations sociales employeurs	+14,3
♦ Impôts nets de subventions	+5,5
- impôts sur la production nets	+24,5
- impôts directs	-9,1
Excédent brut d'exploitation	-4,9
♦ Profit net	-9,1
- autofinancement	-6,1
- distribution nette	-18,2
Investissements	+6,7

évolution en valeur (%, sociétés non financières)	2012-2013
Valeur ajoutée	+0,3
Rémunération des salariés	+1,2
Prélèvements sur les entreprises	+4,3
♦ Cotisations sociales employeurs	+2,0
♦ Impôts nets de subventions*	+9,3
- impôts directs	+10,1
- impôts sur la production nets*	+8,6
Excédent brut d'exploitation	-2,6
♦ Profit net	-2,7
- autofinancement	-1,4
- distribution nette	-7,0
Investissements	-0,4

Source : INSEE

Les entreprises ont été mises à mal par six années de crise. Depuis 2007 et 2013, rémunérations des salariés et prélèvements obligatoires ont augmenté beaucoup

plus vite que la valeur ajoutée, au prix d'une contraction sensible des marges et des profits avant distribution. La situation a continué en effet de se dégrader en 2013.

Depuis 2007 - Valeur ajoutée : 7,2 %

Rémunérations : +12,6 %

Marge brute : -4,9%

% valeur ajoutée (sociétés non financières)	2007	2009	2012	2013
Rémunération des salariés	63,1	65,2	65,7	66,3
dont : salaires et traitements bruts	47,8	49,5	49,6	50,0
EBE	33,5	30,9	30,6	29,7
- profit net avant amortissement	25,7	23,3	22,5	21,8
- distribution nette (versée-reçue)	6,3	6,5	5,2	4,8
- autofinancement	19,4	16,7	17,3	17,0
investissements	22,6	21,5	22,7	22,5
taux d'autofinancement	85,8	77,7	76,3	75,5
Prélèvements obligatoires	23,3	22,0	23,2	24,2
♦ Cotisations sociales employeurs	15,3	15,7	16,0	16,3
♦ Impôts nets de subventions	8,0	6,3	7,2	7,9
- impôts sur la production	3,5	3,8	3,7	4,0
- impôts directs	4,5	2,5	3,5	3,8

Source : INSEE

Ainsi, depuis 2007, les entreprises ont perdu près de 4 points de taux de marge, avec 29,7 % de la VA en 2013, niveau le plus bas depuis 1985. C'est la conséquence d'une part de la hausse des rémunérations de 3 points, dont 2 points de salaires bruts versés (moindre diminution des effectifs que de l'activité, hausse du pouvoir d'achat du salaire brut moyen), d'autre part de l'alourdissement des prélèvements obligatoires de 1 point (cotisations sociales, impôts sur la production).

Depuis 2007 - Taux de marge des sociétés : -3,8 points

**1 MILLION
D'EMPLOIS**

1 million d'emplois est un projet collectif symbolisé par le Pin's éponyme.

Que signifie le pin's ?

Simplement trois choses

- La création d'emplois est au cœur de l'action du MEDEF.
- Seules les entreprises génèrent de l'emploi.
- Créer 1 million d'emplois doit être un projet partagé entre tous.

Ainsi, ce pin's devrait être porté par tous les acteurs, syndicalistes, élus, citoyens qui partagent l'ambition de lutter réellement contre le chômage.

Si la priorité de notre politique économique et sociale devient enfin la dynamique de création d'emplois, seule solution face au chômage, elle doit mettre au cœur de ses préoccupations l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Avec une logique simple : tout ce qui est bon pour la compétitivité des entreprises, est bon pour l'emploi et pour nos salariés, et donc bon pour la France.



MEDEF

Mouvement des Entreprises de France
55, avenue Bosquet – 75330 Paris Cedex 07
Tél. : 01 53 59 10 10
www.medef.com

Imprimé en France par RAS - Tél. : 01 39 33 01 01

ISBN 978-2-86658-129-9 - Dépôt légal septembre 2014
Tous droits réservés – Edition septembre 2014